



**BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

BES N° 10 - juin 2021

Bulletin Economique et Statistique

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	7
Liste des sigles et abréviations	9
Comité de validation	11
Avant-propos	13

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES

RECENTES	15
1. Environnement international	15
2. Secteur réel	23
3. Balance des paiements	31
4. Finances publiques et endettement.	35
5. Monnaie et crédit.	37
6. Réserves des banques	43
7. Situation des réserves de change	45
Conclusion	46
II. TEST PREVISIONEL DE CONJONCTURE	47

LISTE DES TABLEAUX

T1 : Taux de croissance mondiale réel et des principaux pays partenaires	15
T2 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC	18
T3 : Taux directeurs des principales Banques Centrales	21
T4 : Taux de croissance dans la CEMAC	18
T4 : Taux de croissance des pays de la CEMAC	24
T5 : Contribution à la croissance de la CEMAC	25
T6 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois	26
T7 : Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation	28
T8 : Soldes de la balance des paiements	31
T9 : Solde de la balance commerciale	32
T10 : Compétitivité.	33
T11 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC	35
T12 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC.....	36
T13 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)	38
T14 : Agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)	38
T15 : Taux directeurs de la BEAC	41
T16 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité	44

LISTE DES GRAPHIQUES

G1. Taux de croissance réel des pays industrialisés	16
G2. Taux de croissance réel des pays en développement	16
G3. Cours du pétrole	17
G4. Cours des produits agricoles d'exportations	17
G5. Cours des métaux non précieux	17
G6. Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC	17
G7. Cours moyen mensuel de l'euro	19
G8. Cours moyen mensuel de l'euro (suite)	19
G9. Taux de croissance réelle des pays de la CEMAC	24
G10. PIB nominal des pays de la CEMAC	24
G11. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle)	29
G12. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation dans la CEMAC (en glissement annuel)	29
G13. Evolution du TCER/TCEN	32
G13. Evolution de l'indice composite du TCER	33
G14. Evolution comparée du TISP et du taux de la facilité de dépôts de la BCE .	42
G15. Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE	42
G16. Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC	45
G17. Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC	45

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCC	:	Banque Centrale du Congo
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BEAC	:	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BES	:	Bulletin Economique et Statistique
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BoE	:	<i>Bank of England</i>
BoJ	:	<i>Bank of Japan</i>
CBN	:	<i>Central Bank of Nigeria</i>
CEMAC	:	Commission Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
FED	:	Réserve Fédérale Américaine
FMI	:	Fonds monétaire international
PIB	:	Produit Intérieur Brut
RDC	:	République Démocratique du Congo
SARB	:	<i>South African Reserve Bank</i>
TCM	:	Taux Créditeur Minimum
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TCEN	:	Taux de Change Effectif Nominal
TIAO	:	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TISP	:	Taux d’Interêt sur Placement
WEO	:	<i>World Economic Outlook</i>
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

COMITÉ DE VALIDATION

Le Comité de validation du Bulletin Economique et Statistique (BES) est créé par Décision du Gouverneur N°065/GR/2017 du 03 juillet 2017 et il en assure la coordination. Ledit Comité a pour responsabilité principale d'examiner les propositions d'articles et d'études devant être publiées dans le Bulletin. Le respect des dates de parution du Bulletin revient au Comité de validation. Pour ce dixième numéro, le Comité de validation s'est réuni le mardi 29 juin 2021 à 11 heures dans les locaux du Siège de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Ont pris part à cette réunion, les membres nommés ci-après :

PRÉSIDENT :

HAMADOU ABDOULAYE : Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques

MEMBRES :

DIFFO NIGTIOPOP Georges : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Etudes ».

MOUNKALA Evrard Ulrich Herménégilde : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Statistiques »

MVONDO Emile Thierry : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques en charge du pôle « Recherche »

DZOU MBELLA Thierry Vincent de Paul : Adjoint à la Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies

LONKENG Simplicie Duclair : Adjoint à la Cellule centrale d'Etudes des transferts et suivi de la règlementation des changes

MBOHOU Christelle Louisa : Chef du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation.

MALEO BATOUEMENI Clen Dorel : Chef de service des Prévisions Macroéconomiques et de la Surveillance Multilatérale, chargé du Secrétariat du Comité de Politique Monétaire

BIKAI Jacques Landry : Chef du Service de l'Analyse et de la Modélisation des Economies

KEUNGNE KOUOTANG Leo Spencer : Chef de service de la Balance des paiements

DUCOR MSHAA : Chef de Service des Relations Financières Internationales

OUSMAN ABOUBAKAR MAHAMAT : Cadre Supérieur au Cabinet du Gouverneur

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur **GOMBA EBIKILI Claise Borgia**, cadre moyen du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation et Monsieur **NGOMBA BODI Francis**, cadre moyen au service de l'Analyse et de la Modélisation des Economies.

Nonobstant la reprise constatée, la pandémie de COVID-19 continue de peser sur la croissance économique de la plupart des économies avancées, émergentes et en développement. Néanmoins, les perspectives économiques devraient s'éclaircir en 2021, eu égard à la meilleure couverture vaccinale contre la COVID-19. La reprise de l'économie mondiale en 2021 résultera en grande partie du redressement vigoureux de quelques grandes économies, bien que de nombreuses économies émergentes et en développement soient encore aux prises avec la pandémie de COVID-19 et de ses retombées.

Dans les pays avancés, des restrictions régionales pourraient être appliquées par intermittence afin de limiter la progression de nouvelles variantes du virus. À mesure que la couverture vaccinale s'élargira, notamment parmi les populations vulnérables, les activités exigeant des contacts fréquents devraient reprendre et favoriser une relance sensible de la croissance grâce à une demande plus vigoureuse.

Dans les pays émergents et les pays en développement, les données sur la passation des marchés de vaccins indiquent que la majorité de la population ne sera pas efficacement protégée en 2021. Il pourrait être nécessaire d'imposer des mesures de confinement et d'endiguement en 2021 et 2022 plus fréquemment que dans les pays avancés, ce qui augmenterait le risque de séquelles à moyen terme sur le potentiel de production de ces pays.

Pour contrer les effets potentiellement néfastes de la pandémie de Coronavirus, la majorité des banques centrales ont décidé de poursuivre des politiques monétaires accommodantes dans un environnement empreint d'incertitudes.

A l'instar des autres économies, les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont enregistré une baisse de leurs indicateurs macro-financiers, qui se sont déclinés comme suit : i) un taux de croissance du PIB réel de - 1,7 % en 2020, contre 2,1 % en 2019 ; ii) un accroissement de l'inflation en moyenne annuelle à 2,7 % à fin mars 2021, contre 1,7 % un an plus tôt (en glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 1,8 % à fin mars 2020 à 2,9 % un an plus tard) ; iii) un creusement du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, à - 2,9 % du PIB en 2020, contre -0,1 % du PIB en 2019 ; iv) une dégradation du solde de la balance des transactions courantes à - 4,8 % du PIB en 2020, contre - 3,5 % du PIB en 2019;

v) un déficit global de la balance des paiements à - 2,9 % du PIB en 2020, contre un excédent correspondant à 0,2 % du PIB en 2019.

Au plan monétaire, en glissement annuel, à fin mars 2021, il a été enregistré : i) un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 48,6 % ; ii) une baisse des réserves de change à 4 070,6 milliards à fin mars 2021, contre 4 685,6 milliards un an plus tôt ; iii) un léger repli du taux de couverture extérieure de la monnaie 59,90 %, après 60,0 % en mars 2020; iv) une expansion des créances nettes du système monétaire sur les États de la CEMAC de 40,3 % à 6 556,0 milliards ; v) une hausse des crédits à l'économie à 8 380,0 milliards, après 7 785,6 milliards (+ 7,6 %) ; et vi) un accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) à 13 603,5 milliards à fin mars 2021 contre 12 324,2 milliards un an plus tôt.

S'agissant de la dette, le service de la dette publique extérieure est passé de 20,3 % des recettes budgétaires en 2019 à 28,7 % en 2020 et de 10,6 % des exportations de biens et services en 2019, à 17,1 % en 2020. Dans le même temps, le taux d'endettement public extérieur s'est accru de 32,1 % en 2019 à 34,3 % en 2020.

En termes de perspectives pour l'année 2021, il est attendu une évolution des indicateurs comme suit : i) un taux de croissance du PIB réel de +1,3 % en 2021 ; ii) une légère poussée des pressions inflationnistes à 2,7 % en 2021, iii) un accroissement du déficit du solde budgétaire base engagements, dons compris, à 2,1 % du PIB, et iv) un maintien du déficit du compte courant à 4,8 % du PIB. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire croîtrait de 8,5 % tandis que les avoirs extérieurs nets chuteraient de 39,9 %, le taux de couverture extérieure de la monnaie se situerait à 66,8 % et les réserves de change reviendraient à 3,71 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2021, contre 3,73 mois en 2020.

S'agissant de la dette, le service de la dette publique extérieure passerait à 31,8 % des recettes budgétaires et 17,3 % des exportations de biens et services. Dans le même temps, le taux d'endettement public extérieur diminuerait à 32 % en 2021.

Les évolutions économiques, monétaires et financières internationales et sous-régionale sont relatées dans ce dixième numéro du Bulletin Economique et Statistique (BES) pour le deuxième trimestre de l'année 2021. Ce Bulletin, publié par la Banque des États de l'Afrique

Centrale (BEAC) est structuré comme suit :

- Partie I : « Evolutions économiques, monétaires et financières récentes » ;

- Partie II : « Etudes », réalisées principalement par les cadres de la BEAC et les chercheurs ressortissants de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les études publiées dans le BES devraient permettre à la BEAC d'avoir une meilleure connaissance des économies de la sous-région. En outre, les thèmes traités devraient présenter un intérêt pour la BEAC, tant sur le plan de ses objectifs que de ses missions statutaires, dont la mission phare est la définition et la conduite de la politique monétaire de l'Union Monétaire.

Pour ce dixième numéro, la note publiée porte sur l'évalua-

tion de l'impact des mesures prises par la BEAC pour lutter contre les effets de la crise sanitaire liée à la covid-19 et la stratégie de sortie, réalisée par les services de la Banque. Malgré le contexte international difficile, la BEAC poursuit ses efforts afin de se rendre utile auprès de ses citoyens et de remplir au mieux ses missions. C'est dans cette optique qu'elle continuera à faire appel aux cadres et universitaires ressortissants de la CEMAC en vue de les inviter à partager le fruit de leurs travaux et leurs réflexions sur les pays de la CEMAC.

HAMADOU ABDOULAYE

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES

1. Environnement international

La croissance devrait connaître un net rebond en 2021, après une récession observée dans plusieurs pays. En effet, le Fonds monétaire international (FMI), dans ses prévisions de croissance de l'économie mondiale (Perspectives Economiques Mondiales, mises à jour d'avril 2021), prévoit une reprise de l'activité de 6,0 % en 2021 et 4,4 % en 2022, après 2,8 % en 2019 et - 3,3 % en 2020. Cette dynamique s'expliquerait par : i) l'élargissement de la couverture vaccinale à l'échelle mondiale, ii) la consolidation des mesures de soutien budgétaire dans plusieurs pays, et iii) la prorogation des politiques monétaires accommodantes destinées à favoriser des conditions monétaires propices. Cependant, des facteurs de risque pèsent sur cette relance, spécialement l'apparition de plusieurs variants de la COVID-19 dans le monde. Par espace géographique, le taux de croissance réel de l'activité dans les économies avancées s'est situé à - 4,7 % en 2020, après 1,6 % en 2019. Il rebondirait à 5,1 % en 2021 et à 3,6 % en 2022. Dans les pays émergents et en développement, le PIB réel a reculé de 2,2 % en 2020, après + 3,6 % en 2019, il pourrait se fixer à 6,7 % en 2021 et à 5,0 % en 2022. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance du PIB réel a reculé, passant de + 3,2 % en 2019 à - 2,5 % en 2020. Ce taux remonterait à + 3,1 % en 2021.

Quant au volume des échanges commerciaux, il s'est effondré de 0,9 % en 2019 à - 8,5 % en 2020. Il repartirait à 8,4 % en 2021, puis se tasserait à 6,5 % en 2022. Cette tendance s'explique par les mesures prises par les pays pour circonscrire les mouvements de personnes. Le secteur des services (le tourisme transfrontalier et les voyages d'affaires) serait le plus touché par ces restrictions et devrait reprendre à un rythme plus lent que le secteur des marchandises.

Pour ce qui est de l'inflation, dans les pays avancés, elle est restée globalement inférieure aux cibles des principales banques centrales (2 % en moyenne) à 0,7 % en 2020, puis 1,6 % en 2021, après 1,4 % en 2019. En 2022, le taux d'inflation serait de 1,7 % dans ces pays. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation s'est établie à 5,1 % en 2019 et 2020 et devrait retomber à 4,9 % en 2021 et 4,4 % en 2022.

1.1 Activité économique

La croissance devrait repartir à la hausse en 2021, après une récession observée dans plusieurs pays.

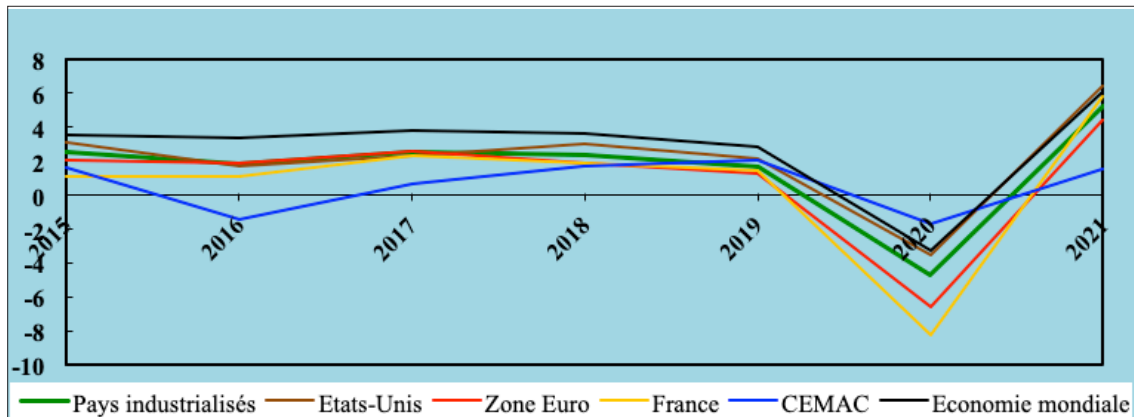
T1 : Taux de croissance réelle des principaux pays partenaires

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance				
Economie mondiale	2,8	-3,3	6,0	4,4
Pays avancés	1,6	-4,7	5,1	3,6
Etats-Unis	2,2	-3,5	6,4	3,5
Zone Euro	1,3	-6,6	4,4	3,8
Pays émergents et en développement	3,6	-2,2	6,4	5,0
Chine	5,8	2,3	8,4	5,6
Inde	4,0	-8,0	12,5	6,9
Russie	2,0	-3,1	3,8	3,8
Afrique Sub-saharienne	3,2	-1,9	3,4	4,0
Nigeria	2,2	-1,8	2,5	2,3
Afrique du Sud	0,2	-7,0	3,1	2,0
Taux de croissance du commerce mondial	0,9	-8,5	8,4	6,5
Prix du baril de pétrole ¹ (dollar/baril)	61,39	41,29	58,52	54,83
Taux d'inflation				
Pays avancés	1,4	0,7	1,6	1,7
Pays émergents et en développement	5,1	5,1	4,9	4,4
Pays d'Afrique subsaharienne	8,5	10,6	7,9	-

¹ Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

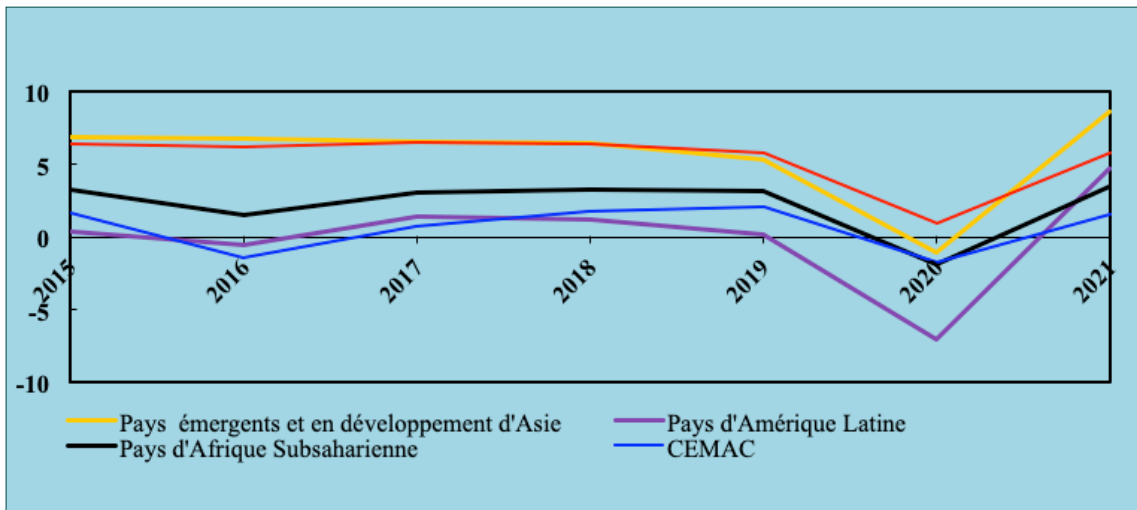
Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour d'avril 2021)

G1. Taux de croissance réel des pays industrialisés



Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour d'avril 2021)

G2. Taux de croissance réel des pays en développement

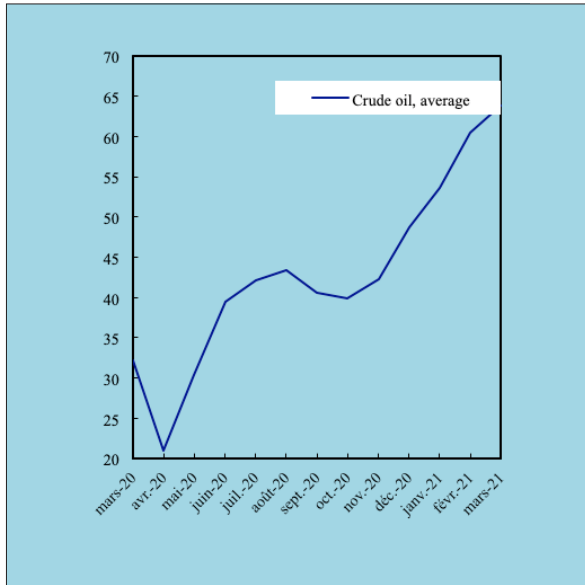


Sources : Perspectives économiques du FMI (mise à jour d'avril 2021),

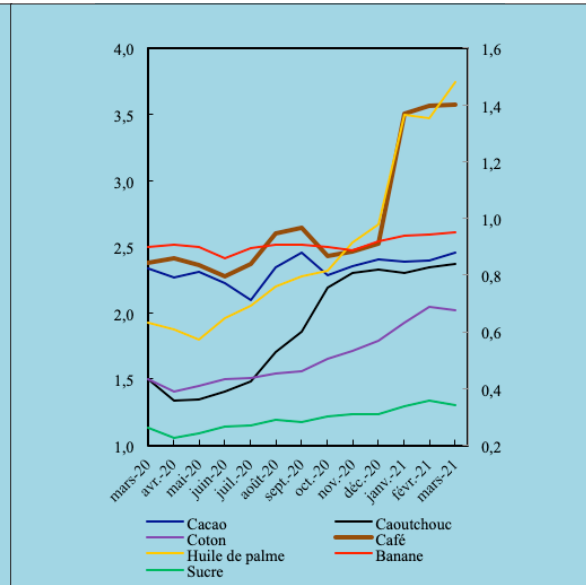
1.2 Marché des produits de base

Les cours des produits de base se sont accrus au premier trimestre 2021. En effet, l'indice global s'est accru de 19,4 %, contre une progression de 4,3 % au T4/2020, et 15,9 % au T3/2020, en raison de la montée des cours des produits pétroliers. Au T1/2021, les produits énergétiques ont enregistré une hausse de leurs cours de l'ordre de 35,6 %, contre 7,3 % au T4/2020. Cette tendance se rapproche de celle observée au T3/2020 (36,4 %). Ainsi, l'indice s'est accru, de 45,6 au T4/2020 à 61,2 au T1/2021, après 43,3 au T3/2020. En effet, les cours du pétrole, principal produit d'exportation de la CEMAC, sont passés de 42,04 \$/baril au T3/2020 à 43,64 \$/baril au T4/2020 et à 59,30 \$/baril au T1/2021.

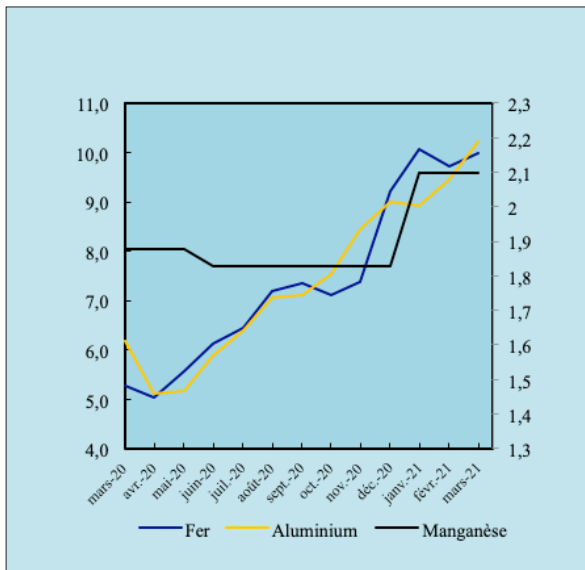
G3. Cours du pétrole



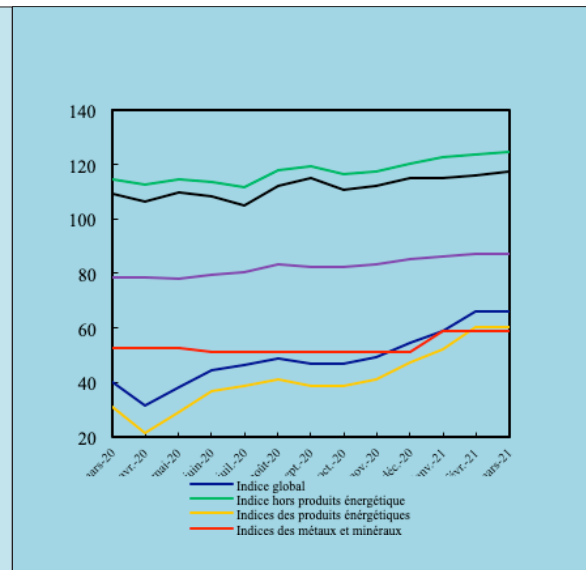
G4 : Cours des produits agricoles d'exportations



G5. Cours des métaux non précieux



G6. Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012)



Aluminium et manganèse : échelle de droite

Source : Banque Mondiale

T2 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

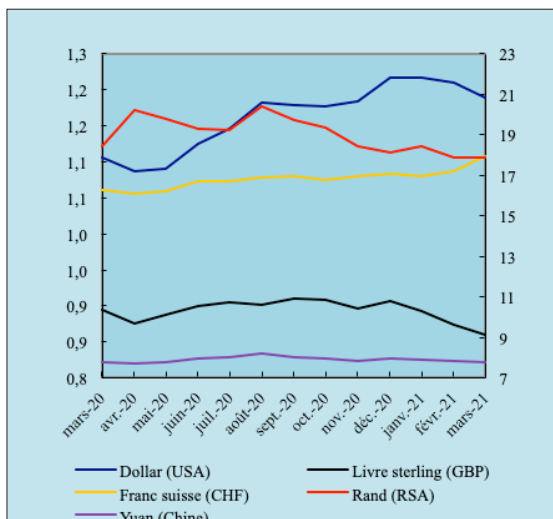
Produit	Unité	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Pétrole														
Crude oil, average	\$/baril	32,2	21,0	30,4	39,5	42,1	43,4	40,6	39,9	42,3	48,7	53,6	60,5	63,8
Gaz naturel et méthanol														
Europe	\$/mmbtu)	2,7	2,1	1,6	1,8	1,8	2,9	4,0	4,9	4,8	5,9	7,3	6,2	6,1
Etats-Unis	\$/mmbtu)	1,8	1,7	1,8	1,6	1,7	2,3	1,9	2,2	2,6	2,5	2,7	5,1	2,6
Japon	\$/mmbtu)	9,9	10,1	10,1	10,1	7,8	6,3	6,3	6,2	6,9	6,9	9,0	9,9	9,9
Bois														
Bois bruts, même écorcés, désablés ou équarris	\$/m3	302,3	298,6	299,7	306,1	312,7	320,3	318,9	318,0	319,9	326,8	326,9	325,0	319,9
Bois sciés (yep Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaques)	\$/m3	593,7	595,0	589,5	599,9	606,8	629,1	621,9	621,7	633,0	643,9	653,8	664,0	664,2
Fer	\$/dmtnu)	89,0	84,7	93,7	103,3	108,5	121,1	123,8	119,8	124,4	155,4	169,6	163,8	168,2
Aluminium	\$/mt)	1 610,9	1 459,9	1 466,4	1 568,6	1 643,8	1 737,3	1 743,8	1 806,0	1 935,0	2 015,0	2 004,0	2 078,6	2 190,5
Diamant	\$/carat)	157,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8	154,8	221,2	221,2	221,2
Or	\$/troy oz)	1 591,9	1 683,2	1 715,9	1 732,2	1 846,5	1 968,6	1 921,9	1 900,0	1 866,0	1 858,0	1 867,0	1 808,2	1 718,2
Manganèse	\$/kg)	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	2,1	2,1	2,1
Cacao	\$/kg)	2,3	2,3	2,3	2,2	2,1	2,3	2,5	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5
Riz	\$/mt)	452,8	512,7	483,8	491,1	462,7	480,2	485,2	461,9	476,8	500,5	520,4	532,6	510,6
Caoutchouc	\$/kg)	1,5	1,3	1,3	1,4	1,5	1,7	1,9	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4
Coton	\$/kg)	1,5	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0
Huile de palme	\$/mt)	635,2	608,9	573,9	651,6	694,2	760,3	798,1	819,0	918,0	979,0	1 368,3	1 353,7	1 482,3
Banane	\$/kg)	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
Sucre	\$/kg)	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Tabac	\$/mt)	4 391,1	4 334,0	4 381,3	4 399,6	4 381,4	4 351,1	4 218,1	4 242,9	4 459,9	4 446,8	4 163,6	4 388,1	4 377,5
Café	\$/kg)	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,6	2,6	2,4	2,5	2,5	3,5	3,6	3,6
Gomme arabique	\$/tonne	2 801,8	2 746,7	2 756,6	2 845,9	2 898,1	2 991,0	2 981,9	2 977,6	2 946,5	3 103,1	2 996,6	2 978,6	2 929,6
V viande de bœuf	\$/kg)	4,5	4,4	5,1	5,1	4,7	4,6	4,6	4,4	4,4	4,4	4,5	4,7	4,7
Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012														
Indice global		39,8	31,3	38,1	44,4	46,1	48,6	46,8	46,6	48,8	54,1	58,7	65,6	65,8
Indice hors produits énergétiques		114,1	112,5	114,4	113,5	111,6	117,5	119,0	116,0	117,4	119,9	122,6	123,7	124,4
Indices des produits énergétiques		31,2	21,3	29,1	36,6	39,0	41,1	38,7	38,9	41,3	47,2	52,2	60,3	60,4
Indices des métaux et minéraux		52,6	52,6	52,6	51,3	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	58,9	58,9	58,9
Indices des produits forestiers		78,5	78,5	78,0	79,4	80,4	83,2	82,4	82,3	83,6	85,1	86,2	87,3	87,1
Indice des produits agricoles		109,2	106,7	110,0	108,4	104,9	112,4	115,2	110,7	112,1	115,1	115,3	116,4	117,6
Source : Banque Mondiale														
Note: nd = Non disponible														

Source : Banque Mondiale

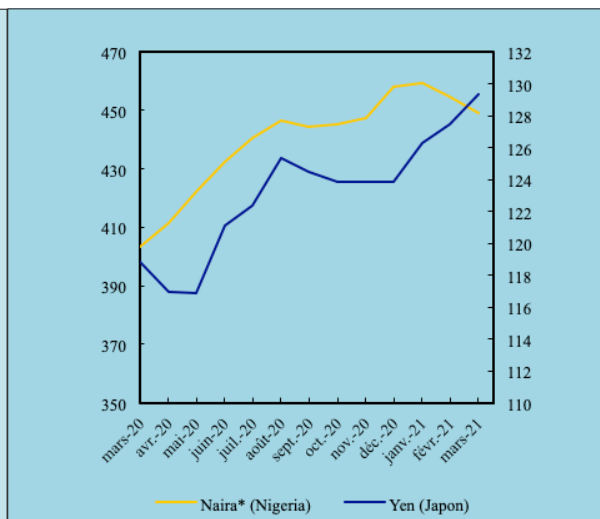
1.3 Marchés financiers et orientations des principales banques centrales

Sur le marché des changes, l'euro s'est globalement déprécié par rapport aux principales monnaies au cours des mois précédents, en liaison avec la baisse de la confiance des investisseurs dans la zone euro, consécutive à la résurgence de nouvelles contaminations au coronavirus. L'adoption du plan de relance de 750 milliards d'euros par la Commission de l'Union Européenne ainsi que l'élargissement de la couverture vaccinale devraient modifier cette dynamique. Néanmoins, depuis l'année 2021, l'euro s'est déprécié vis-à-vis du real brésilien (23,16 %), du rouble russe (1,29 %), du rand sud-africain (2,96 %), du dollar américain (0,44 %), de la livre sterling britannique (1,72 %) et du dollar canadien (4,42 %). Il s'est en revanche apprécié par rapport à la roupie indienne (1,18 %), le yuan chinois (0,11 %) et le yen japonais (3,60 %).

G7. Cours moyen mensuel de l'euro



G8. Cours moyen mensuel de l'euro (suite)



Source : Banque de France

La plupart des banques centrales des pays industrialisés et en développement ont continué de mener des politiques monétaires accommodantes afin de soutenir les économies face aux effets de la COVID-19. En Chine, lors de la session du 25 mars 2021, le Comité de Politique Monétaire a poursuivi sa politique monétaire prudente, en conservant son taux de référence à un an des prêts bancaires à 3,85 % et son taux de référence à cinq ans à 4,65 %. La Chine a connu une croissance de 18,3 % sur un an au 1er trimestre 2021.

Le Comité de Politique Monétaire de la Fed (*Federal Open Market Committee*), réuni le 22 avril 2021, a décidé de conserver ses taux directeurs (*fed funds*) dans la fourchette 0,00 % - 0,25 %. La Fed prévoit de maintenir cette politique au moins jusqu'à ce qu'elle atteigne ses objectifs de plein-emploi et d'inflation. En outre, la Fed continuera de relever chaque mois ses achats de titres du Trésor d'au moins 80 milliards de dollars et de titres adossés à des hypothèques d'au moins 40 milliards de dollars.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque du Canada (BdC), réuni le 21 avril 2021, a décidé

de conserver le taux cible du financement à un jour à 0,25 %, soit sa valeur plancher, le taux officiel d'escompte à 0,50 % et le taux de rémunération des dépôts à 0,25 %. La Banque continuera à fournir des indications prospectives exceptionnelles relativement à la trajectoire du taux du financement à un jour, auxquelles s'ajoute son programme d'assouplissement quantitatif. Ses achats nets d'obligations du gouvernement du Canada ont été ajustés et c'est désormais une cible hebdomadaire de 3 milliards de dollars qui est fixée à compter de la semaine du 26 avril 2021.

Le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, à l'issue de sa réunion du 22 avril 2021, de maintenir l'orientation très accommodante de sa politique monétaire en reconduisant ses taux directeurs. Le taux de refinancement est ainsi resté fixé à zéro, le taux de la facilité de dépôt à -0,5 % et le taux de facilité de prêt marginal à 0,25 %. En outre, la BCE poursuivra ses achats dans le cadre du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP), pour un montant de 1 850 milliards d'euros au moins jusqu'à fin mars 2022, et dans tous les cas, jusqu'à ce qu'elle

juge que la crise du coronavirus est définitivement résorbée. Les achats nets effectués dans le cadre du programme d'achats d'actifs (APP) se poursuivront à un rythme mensuel de 20 milliards d'euros et la BCE continuera de fournir une liquidité abondante par le biais de ses opérations de refinancement. Enfin, la BCE a annoncé une inflation en rythme annuel dans la zone euro en accélération de 0,9 % en février 2021 à 1,3 % en mars 2021, sous l'effet d'une forte augmentation des prix de l'énergie.

Le Comité de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (*Bank of Japan ou BoJ*), réuni le 27 avril 2021, a décidé de garder son taux de dépôt à court terme à 0,1 %. De plus, la banque continuera d'acheter des obligations du gouvernement (JGB) afin de maintenir leur rendement à 10 ans autour de 0,00 %.

Lors de sa réunion de politique monétaire du 05 mai 2021, la Banque d'Angleterre (*Bank of England ou BoE*), a décidé de maintenir son taux directeur à 0,10 % et de poursuivre son programme d'achats d'obligations d'État de 100 milliards de livres sterling. En outre, elle achètera des obligations additionnelles de 150 milliards de livres sterling afin de porter le stock total des achats d'obligations d'État à 875 milliards de livres. La politique monétaire de la Banque resterait accommodante, au moins tant qu'il n'y aura pas d'évidence sur les progrès significatifs réalisés pour écarter les capacités inutilisées et atteindre de manière durable l'objectif d'inflation de 2 %.

En Afrique Subsaharienne, la plupart des banques centrales ont poursuivi l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires, en prenant un ensemble de mesures visant à soutenir l'activité économique et à limiter les effets potentiels de la crise sanitaire. Ainsi, le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo (BCC), lors de sa session du 16 février 2021, a maintenu inchangés les dispositifs de sa politique monétaire. En conséquence, le taux directeur est resté à 18,5 %, tandis

que les coefficients des réserves obligatoires sur les dépôts en devises à vue et à terme ont été maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux des dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0 %.

Au cours de sa réunion du 03 mars 2021, le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité est resté à 2,00 % et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,00 %. Quant au coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est demeuré à 3,00 %.

La *South African Reserve Bank (SARB)* a décidé le 20 mai 2021, de maintenir son taux directeur à 3,50 %, en soutien à l'activité économique dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes. La politique monétaire reste accommodante et la SARB a maintenu les conditions financières de soutien de la demande de crédit alors que l'économie se remet peu à peu de la pandémie et des mesures de confinement. Grâce à cette politique, la Banque a assuré une liquidité adéquate sur les marchés nationaux et continuera à surveiller de près les marchés de financement pour détecter d'éventuelles tensions. De plus, la réglementation et les mesures de soutien accordées aux banques continuent de favoriser les prêts aux ménages et aux entreprises.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Nigéria (BCN), réuni les 24 et 25 mai 2021, a maintenu son principal taux d'intérêt directeur à 11,5 % et son coefficient des réserves obligatoires à 27,5 %. Bien que l'économie soit sortie de récession avec succès, la reprise a été très fragile étant donné que le taux de croissance du PIB de 0,51 % était encore en-deçà de celui de la croissance démographique. Le Comité a noté la baisse modérée de l'inflation (en glissement annuel) à 18,2 % en mars 2021 et à 18,1 % en avril 2021, après dix-neuf mois consécutifs de hausse.

T3 : Taux directeurs des principales Banques Centrales

	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Fédéral Reserve (Fed)													
Taux des Fonds Fédéraux	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25	0,00-0,25
<i>Bank of Japon (BoJ)</i>													
Taux au jour le jour	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100
<i>Bank of England (BoE)</i>													
Taux de prise en pension	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>Banque du Canada</i>													
Taux de refinancement	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250
<i>Banque Centrale Européenne (BCE)</i>													
Taux des principales opérations de refinancement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<i>Taux d'intérêt de la BCEAO</i>													
Taux des pensions	4,50	4,50	4,50	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Taux d'injection de liquidités	2,50	2,50	2,50	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00

Sources : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

2. Secteur Réel de la CEMAC

2.1 Activité

Les données recueillies par les services de la BEAC indiquent une relative fragilité de la reprise dans le secteur réel au 1er trimestre 2021, dans le sillage d'une année 2020 marquée par une crise sanitaire et économique. L'Indicateur Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC s'est inscrit en recul de 0,1 % en glissement annuel à fin mars 2021, contre + 2,9 % un an auparavant. Après un trimestre marqué par les festivités de fin d'année, l'ICAE a enregistré un repli de 2,5 % au premier trimestre 2021, contre une hausse de 6,3 % au trimestre précédent.

2.2 Perspectives macroéconomiques à court terme

L'activité économique devrait amorcer une timide évolution à partir du deuxième trimestre 2021. En effet, les estimations à fin juin 2021, en glissement annuel, tablent sur un bond du taux de croissance de l'ICAE de la CEMAC de 8,1 % (contre - 5,7 % un an plus tôt) mais en baisse par rapport aux prévisions établies en mars dernier (12,7 %). Cette dynamique devrait dans une moindre mesure se poursuivre au troisième trimestre 2021, avec un taux de croissance de l'ICAE CEMAC en glissement annuel de 3,3 % (contre - 3,1 % au troisième trimestre 2020).

Outre l'effet de rattrapage des contreperformances enregistrées au cours de l'année 2020, ce regain de dynamisme anticipé au niveau de la CEMAC est à mettre au crédit de (i) la normalisation progressive de la situation sanitaire dans la Zone, (ii) l'évolution favorable de la production gazière en Guinée Equatoriale et au Cameroun ainsi que (iii) la relative bonne tenue de la production de coton au Cameroun et au Tchad. Ainsi, tous les pays de la CEMAC, à l'exception de la République Centrafricaine, devraient contribuer positivement à la croissance de la Sous-Région aux deuxième et troisième trimestres 2021.

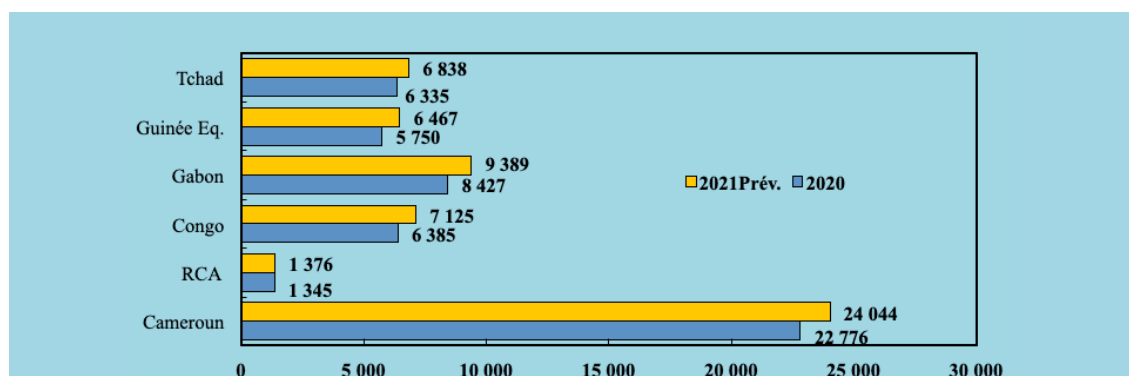
En termes de perspectives pour l'année 2021, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de + 1,3 %.

T4 : Evolution des taux de croissance infra-annuels du PIB réel de la CEMAC

	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3
Taux de croissance en glissement annuel (y-o-y)	2,5 %	2,3 %	1,5 %	- 0,5 %	- 4,2 %	- 2,3 %	0,5 %	2,2 %	5,8 %	3,3 %
Taux de croissance en glissement trimestriel (q-o-q)	0,6%	0,7 %	0,4 %	- 2,1 %	- 3,1 %	2,7 %	3,3 %	- 0,5 %	0,2 %	0,3 %

Source : BEAC (juin 2021). En gras: prévisions

G10. PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)



Sources : Administrations nationales et BEAC

T5 : Contribution à la croissance de la CEMAC

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Taxes nettes sur les produits		
	2019	2020 Es- tim.	2021 Prev. Rév	2019	2020 Estim.	2021 Prev. Rév	2019	2020 Es- tim.	2021 Prev. Rév	2019	2020 Estim.	2021 Prev. Rév
Cameroun	0,8	0,3	0,2	0,9	0,8	1,1	1,6	- 0,4	1,3	0,5	- 0,1	0,5
République Centra- fricaine	- 0,1	1,3	0,9	0,5	- 0,9	0,1	2,4	1,0	- 0,9	- 0,1	- 0,3	- 0,2
Congo	0,9	- 3,8	- 3,9	1,1	- 0,4	0,8	- 2,3	- 1,6	- 0,8	0,0	- 0,2	0,0
Gabon	3,5	0,9	0,1	0,8	- 1,3	1,2	- 0,9	- 1,1	- 0,3	0,5	- 0,2	0,5
Guinée Equatoriale	- 3,0	- 0,2	- 2,4	- 3,1	- 2,9	4,2	1,5	- 1,8	0,1	0,1	0,0	0,1
Tchad	1,1	0,5	1,2	1,9	- 0,8	0,2	- 0,6	- 2,1	0,3	0,3	0,0	0,1
CEMAC	1,1	- 0,5	- 0,5	0,5	- 0,3	1,2	0,2	- 1,2	0,5	0,3	0,3	0,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2 Prix

Au premier trimestre 2021, le niveau général des prix dans la CEMAC est ressorti en hausse. L'inflation en moyenne annuelle s'est hissée à 2,7 % à fin mars 2021, contre 1,7 % un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 1,8 % à fin mars 2020 à 2,9 % un an plus tard.

Sur la période sous revue, l'analyse de l'inflation suivant les contributions des différentes fonctions de consommation montre que l'évolution du niveau général des prix a été fortement impactée à fin mars 2021 par la contribution des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,0 points contre 1,5 point en mars 2020), « transports » (0,2 point, comme en mars 2020) et « Articles d'habillement et chaussures » (0,2 point, contre - 0,1 point un an plus tôt).

Les prévisions à court terme tablent sur une légère détente de l'inflation à fin juin 2021 par rapport à fin mars 2021. En effet, le taux d'inflation reviendrait à 2,4 % en moyenne annuelle et à 1,0 % en glissement annuel, contre respectivement 2,7 % et 2,9 % un trimestre plus tôt.

Pour l'essentiel, en glissement annuel, la dynamique projetée à court terme serait affectée principalement par le recul sensible des contributions des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5 point en moyenne annuelle en juin 2021, contre 2,0 points en mars 2021 et 1,7 point en juin 2020), et « transports » (0,1 point contre 0,2 point un an plus tôt). Cette situation découlerait de la bonne tenue globale de l'offre des produits vivriers qui tire profit d'une bonne pluviométrie enregistrée essentiellement au Tchad, au Cameroun et de la reprise du commerce de ces produits entre le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Gabon.

En termes de prévision, l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC devrait retomber autour de 2,0 % à fin 2021, avant de progresser vers 2,5 % en fin 2022 et 2023. De son côté, le taux d'inflation, en glissement annuel, se situerait autour de 2,3 % sur la période sous revue.

T6. Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Cameroun	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3
RCA	1,3	0,9	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2	1,4	1,7	2,3	4,3	6,7	8,5
Congo	2,4	2,4	2,3	2,2	2,1	1,9	1,7	1,5	1,2	0,8	0,8	0,9	0,9
Gabon	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,9	1,0	1,1	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5
Guinée Equatoriale	2,0	2,5	3,0	3,7	4,4	4,9	5,4	5,4	5,1	4,7	4,3	3,7	3,1
Tchad	-0,9	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	2,0	2,7	3,4	4,1	4,5	4,5	4,2	3,8
CEMAC*	1,7	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	2,1	2,2	2,3	2,5	2,6	2,7
UEMOA	-0,2	0,0	0,2	0,4	0,5	0,8	1,1	1,3	1,6	1,8	1,9	2,0	2,1
Zone Euro	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
France	1,1	1,0	0,9	0,7	0,6	0,4	0,3	0,2	0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2
Etats Unis	1,9	1,8	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2

Sources : FMI, Administrations Nationales et BEAC

Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation

	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Cameroun	2,5	2,7	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6	2,4	2,5	2,1	1,9	1,9	1,9
RCA	0,4	0,2	4,6	5,0	3,3	2,7	2,7	1,9	3,0	3,6	23,0	27,4	22,7
Congo	1,8	1,9	1,2	1,0	0,5	0,8	0,8	-0,2	-0,1	-0,6	2,5	2,3	2,1
Gabon	0,8	1,2	1,0	0,7	1,5	1,6	1,6	2,0	1,7	1,8	1,5	1,5	1,7
Guinée Equatoriale	5,4	6,1	6,8	7,4	7,2	6,2	6,2	5,9	1,8	0,9	-0,5	-1,2	-1,5
Tchad	4,7	6,3	3,5	3,0	5,3	8,5	8,5	5,2	4,6	3,1	1,6	-0,6	-0,3
CEMAC*	1,8	2,4	2,1	2,2	2,9	3,4	2,8	2,6	2,3	2,0	3,3	3,2	2,9
UEMOA	1,4	1,6	1,8	1,8	0,9	2,5	2,5	2,4	2,5	2,3	1,9	2,1	2,5
Zone Euro	0,7	0,3	0,1	0,3	0,4	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	0,9	0,9	1,3
France	0,0	-0,4	-0,3	-0,5	0,1	-0,5	-0,7	-0,7	-0,5	-0,8	0,6	0,6	1,1
Etats Unis	1,5	0,3	0,1	0,6	1,0	1,3	1,4	1,4	1,2	1,4	1,4	1,4	2,6

Sources : Administrations nationales et BEAC

T9. Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

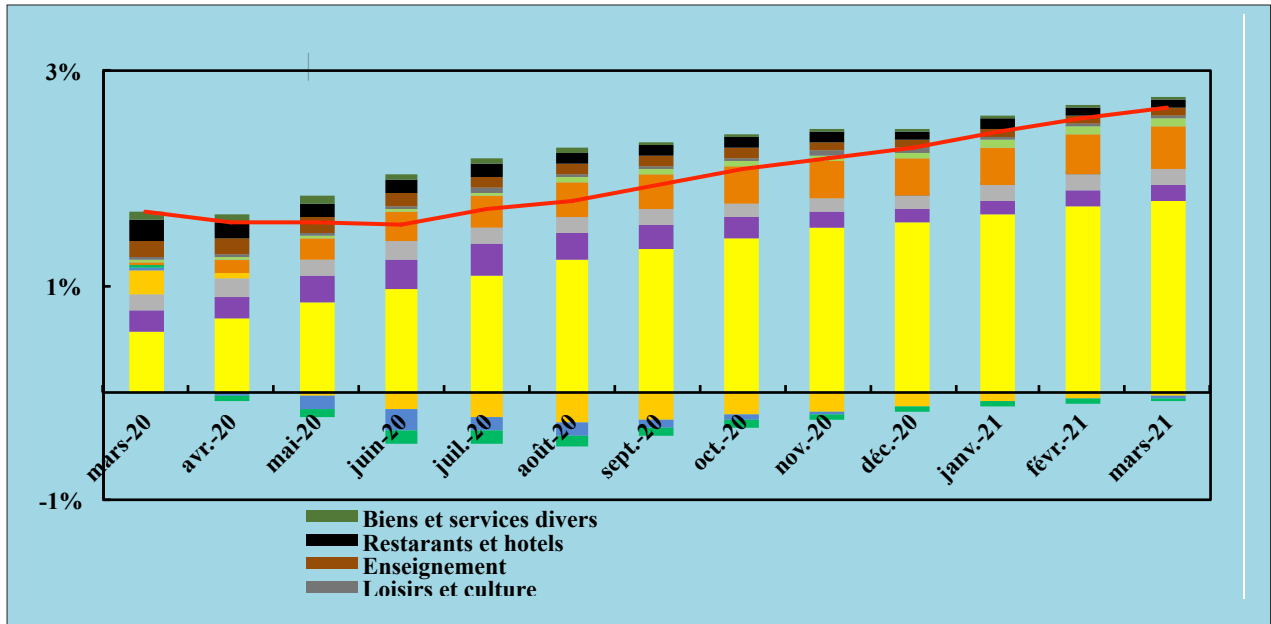
Base 100 : Année 2011

POSTES DE CONSOMMATION	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	Moy. Ann.*	Gli. Ann.**
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	120,4	121,1	122,0	122,4	123,1	123,9	122,7	122,6	122,2	122,1	125,4	126,6	126,8	4,7 %	5,3 %
Boissons alcoolisées et tabac	126,0	126,1	126,0	126,1	126,8	127,2	126,1	126,1	126,2	126,4	130,2	132,3	129,1	5,6 %	2,0 %
Articles d'habillement et chaussures	115,7	116,1	116,6	117,2	117,6	117,6	117,7	117,6	118,5	118,2	118,2	118,3	117,9	2,1 %	2,0 %
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	124,8	125,8	124,9	124,9	123,9	124,8	123,4	124,4	124,2	124,4	125,2	125,0	124,9	-0,3 %	0,0 %
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	117,5	117,6	118,1	118,6	119,3	118,8	119,5	119,3	119,7	119,7	119,4	119,6	119,4	-0,1 %	1,6 %
Santé	117,7	118,3	118,2	118,5	118,3	118,3	118,5	118,6	118,6	118,6	118,3	118,3	118,3	-1,1 %	0,5 %
Transports	126,6	129,4	127,8	127,7	127,6	127,9	127,9	128,3	128,4	128,4	129,6	129,7	129,7	3,7 %	2,4 %
Communications	92,5	94,1	94,5	94,5	95,6	95,6	95,0	94,8	95,8	95,2	94,2	94,3	94,3	2,6 %	2,0 %
Loisirs et culture	114,2	114,8	114,8	115,3	114,8	114,8	115,0	115,2	115,4	115,5	115,6	115,6	115,4	1,2 %	1,1 %
Enseignement	140,5	140,3	140,2	140,2	140,4	140,3	141,7	142,1	143,1	143,1	143,6	143,6	143,6	2,5 %	2,3 %
Restaurants et hôtels	131,2	131,0	131,0	131,8	132,0	132,0	131,8	132,1	131,9	132,8	133,1	133,4	133,8	1,5 %	2,0 %
Biens et services divers	122,9	123,1	123,1	123,9	123,6	123,7	124,0	124,2	124,0	124,1	124,3	124,3	124,2	0,6 %	1,1 %
Indice général national	121,1	121,9	122,1	122,3	122,6	123,0	122,4	122,6	122,6	122,5	124,1	124,7	124,6	2,7 %	2,9 %
Produits locaux	121,1	121,9	122,1	122,3	122,6	123,0	122,4	122,6	122,6	122,5	124,1	124,7	124,6	-	2,9 %
Produits importés														-	-
Indice hors alimentation	121,5	122,4	122,1	122,3	122,2	122,5	122,2	122,5	122,8	122,8	123,3	123,4	123,2	1,4 %	1,4 %
Indice hors Transports	117,2	117,9	117,9	118,2	118,4	118,5	118,4	118,6	118,9	118,8	118,9	119,0	118,9	1,0 %	1,5 %
Indice hors alimentation et transports	120,6	121,1	121,0	121,3	121,2	121,5	121,2	121,5	121,7	121,8	122,2	122,3	122,0	1,0 %	1,2 %
Indice sous-jacent	117,8	118,4	118,8	119,3	119,6	120,0	119,6	119,7	119,7	119,5	120,4	120,8	120,7	2,7 %	2,4 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

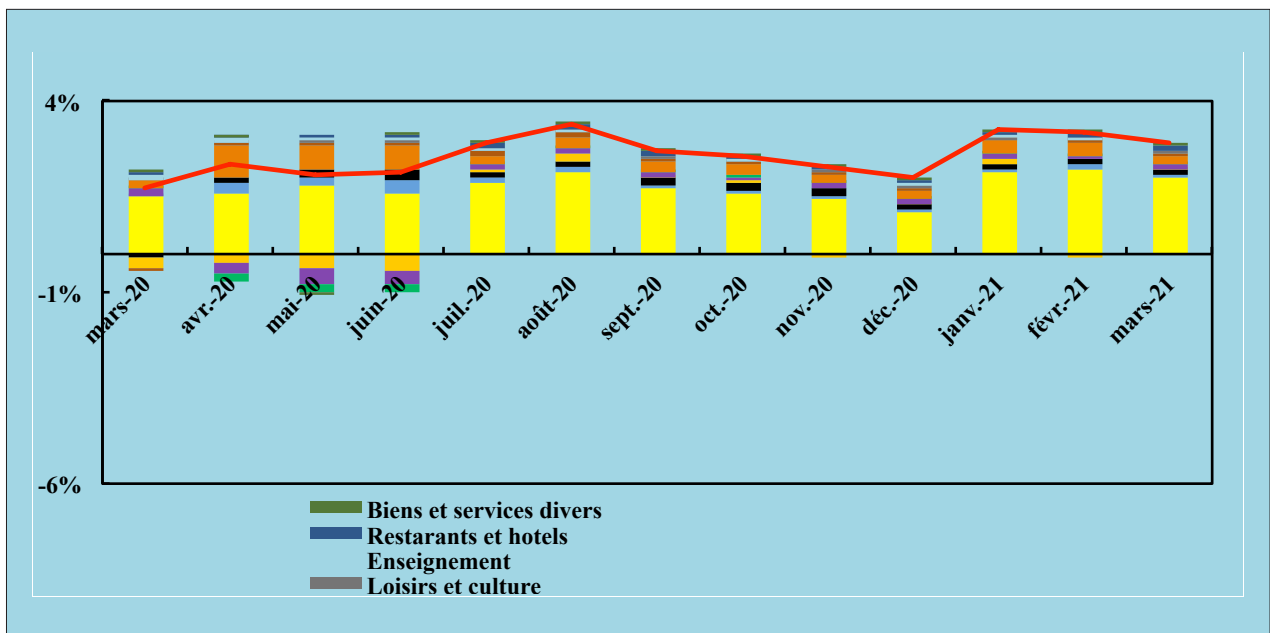
(*) Moyenne annuelle, (**) Glissement annuel

G16. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle)



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

G17. Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation dans la CEMAC (en glissement annuel)



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETITIVITE

3. Balance des paiements

Le déficit extérieur courant, transferts publics inclus, se contracterait en 2021 à 4,8 % du PIB, comme en 2020, en lien principalement avec l'amélioration des termes de l'échange de 34 %. La variation nulle du compte courant, en pourcentage du PIB, découlerait principalement d'une augmentation de l'apport des exportations pétrolières (3,4 points) et non pétrolières (0,8 point), neutralisée en partie par les balances des revenus (- 1,2 point) et des services (- 1,1 point).

En particulier, la dynamique des exportations procéderait du recul des principales exportations suivantes : gaz (1 130,2 milliards, en baisse de 2,9 %), bois (858,7 milliards, en baisse de 4,8 %), man-ganèse (731,3 milliards, en recul de 6,7 %). Le pétrole brut en revanche enregistrerait une hausse de 0,1 % de ses ventes à 8 804,2 milliards. Cette tendance serait par ailleurs contrebalancée par la hausse des importations (2,1 points) ainsi que des services (1,1 point) et des revenus (1,2 point). L'évolution des importations découlerait du relèvement projeté des dépenses publiques et de la dépendance vis-à-vis des importations des biens de consommation.

En définitive, le solde global de la balance des paiements (en pourcentage du PIB) resterait déficitaire, à 982 milliards, soit - 1,8 % du PIB, contre - 2,9 % du PIB un an auparavant. En point de PIB, cette dégradation de 1,1 point serait principalement portée par la contraction des entrées nettes des capitaux à court terme (- 2,2 points), et du compte courant (- 0,4 point), non compensée par la remontée des investissements directs étrangers (contribution 0,8 point).

Le déficit de la balance des paiements serait couvert par des financements exceptionnels de 130,4 milliards et une diminution des réserves officielles de 851,6 milliards, qui reviendrait à 3,59 mois d'importations en 2021, contre 3,73 mois un an plus tôt.

T8 : Soldes de la balance des paiements (en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév
Cameroun	- 4,4	- 3,9	- 4,0	5,1	2,4	3,1	0,7	- 1,9	- 0,9
République centrafricaine	- 6,5	- 8,5	- 10,7	6,6	8,2	8,5	- 1,1	0,7	- 2,1
Congo	- 0,8	0,8	0,8	0,4	4,1	- 3,0	1,3	8,8	- 2,1
Gabon	- 2,6	- 6,7	- 3,7	2,3	4,6	2,2	0,2	- 1,6	- 1,7
Guinée Equatoriale	- 0,9	- 4,2	- 6,8	1,0	6,5	3,1	- 2,1	4,2	- 3,7
Tchad	- 9,7	- 13,7	- 11,6	7,0	11,3	9,1	0,3	- 1,4	- 1,8
CEMAC	- 3,5	- 4,8	- 4,8	3,7	4,7	3,1	0,2	- 2,9	- 1,8

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

T9 : Solde de la balance commerciale

	Exportations (variation en %)			Importations (variation en %)			Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
	2019	2020	2021 Prev	2019	2020	2021 Prev	2019	2020	2021 Prev
Cameroun	12,9	-18,1	10,0	16,8	-16,1	10,7	-431,6	-428,2	-492,1
République centrafricaine	-5,2	21,9	-4,1	3,4	10,7	3,7	-250,5	-268,9	-285,8
Congo	0,9	-37,9	22,4	4,5	-21,3	6,3	3 315,0	1 727,6	2 368,0
Gabon	7,4	-28,3	25,7	8,1	-10,5	17,5	1 833,4	986,6	1 374,5
Guinée Equatoriale	-16,5	-38,5	32,2	-22,0	-31,2	44,0	1 507,9	830,9	990,2
Tchad	8,5	-32,7	32,6	8,8	-3,5	9,7	241,3	-220,9	-2,3
CEMAC	1,4	-30,9	20,6	5,1	-14,9	13,9	6 400,5	2 812,3	3 961,7

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

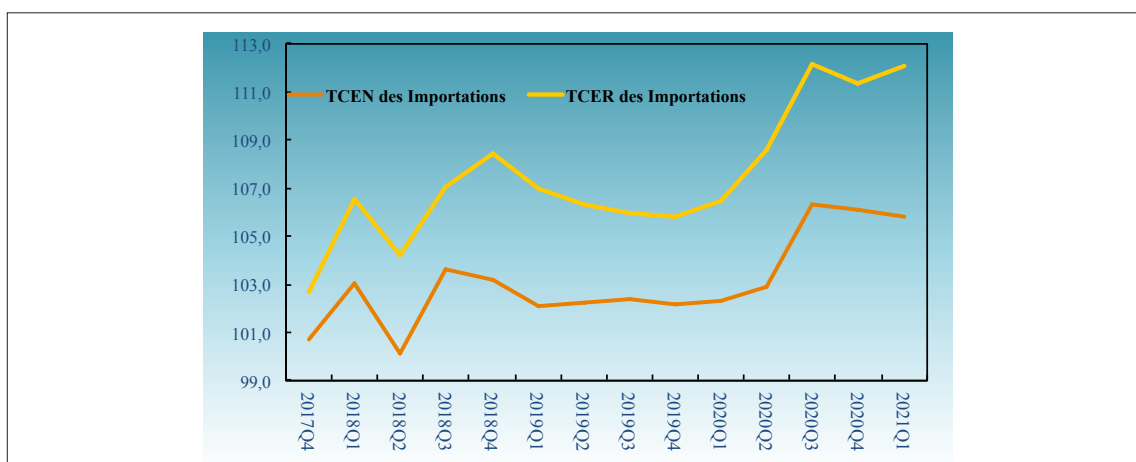
3.2 Compétitivité

La compétitivité-prix des économies de la CEMAC s'est détériorée entre le T4/2020 et le T1/2021, du fait de l'appréciation du TCER global de 0,9 % pendant la période, contre une variation de -0,7 % au T4/2020 et une augmentation de 3,1 % au T3/2020. Cette perte de compétitivité s'explique par la forte variation du taux de change nominal et une inflation plus élevée dans la sous-région. En outre, l'on note une détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+1,3 %) et des importations (+0,7 %).

De manière générale, le niveau de l'inflation dans la Sous-région est plus élevé par rapport aux principaux partenaires et fournisseurs. En outre, sur le front des importations et des exportations, des pertes de compétitivité ont été observées. S'agissant du taux d'inflation dans la CEMAC, il s'est situé à 1,5 % en variation trimestrielle au T1/2021, après 0,1 % au T4/2020, contre une hausse de 0,9 % en moyenne dans les pays partenaires, après 2,8 % au T4/2020.

Par ailleurs, l'analyse du TCER entre le T4/2020 et le T1/2021 fait ressortir une appréciation du franc CFA sur la période par rapport aux monnaies de la majorité des principaux partenaires commerciaux, en particulier chez ses concurrents. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en hausse de 0,6 % au T1/2021, contre 1,0 % au T4/2020 et 4,5 % au T3/2020. En termes réels, le franc CFA s'est déprécié sur la période par rapport au yuan (-1,9 %) et à la livre sterling (-1,8 %), tandis qu'il s'est apprécié par rapport au dollar (+2,1 %) et à l'euro (+0,8 %).

G18. Evolution du TCER/TCEN



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

⁴De mars 2017 à décembre 2020

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC, celle du TCER des exportations au T1/2021 a été de 0,3 % contre - 0,1 % au T4/2020, tandis que celle du TCER des importations s'est située à 0,5 %, contre - 0,6 % au trimestre passé. L'évolution du TCER des exportations entre le T4/2020 et le T1/2021 montre une appréciation de 1,3 %, après une dépréciation de l'ordre de 0,7 % entre le T3/2020 et le T4/2020. En outre, sur la période d'analyse (T1/2021 par rapport au T4/2020), il a été observé un différentiel d'inflation favorable de la CEMAC (3,2 % en moyenne) par rapport à ses principaux concurrents. Quant au TCEN des exportations, il s'est apprécié de 0,9 %. Les pays de la CEMAC ont enregistré un indice moyen des prix à la consommation de 118,9 au T1/2021, contre 118,60 au T4/2020 et 118,52 au T3/2020. Le différentiel d'inflation le plus élevé a été observé avec le Venezuela (- 145,4 %), suivi de loin de l'Angola (- 4 ,5 %) et du Nigeria (- 1,8 %).

Le TCER des importations s'est accru de 0,7 % au T12021, après une baisse équivalente de 0,7 % au T4/2020 et de 3,3 % au T3/2020, indiquant au passage une perte de compétitivité sur le front des importations. Cette baisse est imputable, d'une part, à la dépréciation du TCEN des importations (- 0,3 % après -0,2 % au trimestre précédent), et d'autre part, au niveau d'inflation plus fort dans les pays de la CEMAC que dans les pays des principaux fournisseurs. En effet, à l'exception de la Turquie (- 1,9 %), de la Chine (- 0,8 %) et du Brésil (- 0,3 %), le différentiel d'inflation a été défavorable à la CEMAC. Parmi ses principaux fournisseurs, les différentiels les plus importants sont enregistrés avec l'Italie (+ 2,8 %) et l'Espagne (+ 2,6 %).

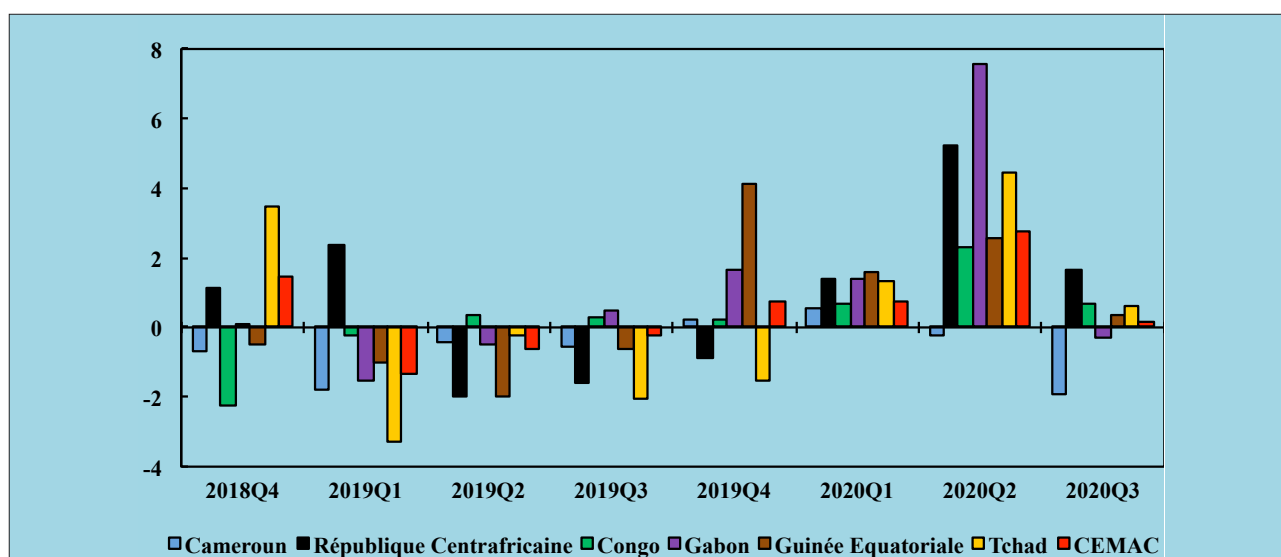
T10 : Compétitivité (variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
Cameroun	- 0,1	7,4	0,2	- 0,7	0,2	8,3	0,7	- 0,5	- 0,4	6,8	- 0,1	- 0,8
République centrafricaine	5,2	0,6	- 0,4	18,0	6,1	2,1	0,5	17,0	4,9	0,2	- 0,7	18,3
Congo	3,3	0,6	- 0,3	0,2	4,2	1,8	0,7	0,1	3,0	0,3	- 0,5	0,2
Gabon	7,9	2,2	- 1,9	- 1,1	12,2	1,6	- 2,6	- 1,4	1,0	3,2	- 0,6	- 0,5
Guinée Equatoriale	2,6	2,8	0,4	- 0,4	3,6	3,4	0,8	- 0,6	0,9	1,9	- 0,4	- 0,1
Tchad	4,4	2,9	- 2,6	3,2	4,9	2,9	- 2,7	9,6	4,1	2,9	- 2,5	- 2,2
CEMAC	2,9	3,1	- 0,7	0,9	5,5	2,7	- 0,7	1,3	2,0	3,3	- 0,7	0,7

(*) Cotation du FCFA par rapport aux autres monnaies.

Source : BEAC

G19. Evolution de l'indice composite du TCER



Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

4. SECTEUR PUBLIC

Finances publiques et endettement

Sous les effets de la crise sanitaire, la situation des finances publiques dans la CEMAC se dégraderait en 2021, impactant considérablement le niveau de l'activité. Cette situation serait exacerbée par la réduction des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, consécutive au recul des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, combinée à celle de la production dans les pays producteurs. Ainsi, le déficit du solde budgétaire base engagement, dons compris, se creuserait à 2,2 % en 2021, après - 2,0 % du PIB en 2020.

Par pays, il serait enregistré un déficit au Gabon (- 4,0 % du PIB en 2021, contre - 1,9 % du PIB en 2020), en République Centrafricaine (- 3,2 % en 2021, contre - 2,0 % du PIB en 2020), en Guinée Equatoriale (- 2,4 % du PIB en 2021, contre - 1,9 % du PIB en 2020), au Tchad (- 2,2 % du PIB en 2021, contre 1,7 % du PIB en 2020), au Cameroun (- 2,2 % du PIB en 2021, contre - 3,3 % du PIB en 2020). En revanche au Congo, le déficit se résorberait (0,8 % en 2021, contre - 1,0 % du PIB en 2020). La dégradation de la situation des finances publiques des pays de la sous-région entraînerait une pression sur les Etats, qui mobiliseraient plus de tirages extérieurs, soit 2 461,9 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 340,4 milliards et des ressources monétaires nettes de l'ordre de 1 573,8 milliards. Ces ressources leur permettraient d'amortir la dette extérieure à hauteur de 2 230,6 milliards et de se désengager vis-à-vis du système non bancaire pour environ 331,7 milliards. Au final, les taux d'endettement devraient décroître.

T11 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév
Cameroun	-3,2	-3,3	-2,2	15,4	14,0	14,9	12,4	12,5	11,7
République centrafricaine	1,4	-2,0	-3,2	61,2	68,1	61,0	48,6	51,7	55,6
Congo	5,3	-1,0	0,8	24,2	19,9	21,6	16,5	19,2	17,6
Gabon	1,4	-2,4	-4,0	22,1	18,9	16,5	15,5	18,5	17,1
Guinée Equatoriale	1,8	-1,9	-2,4	18,5	14,3	14,1	11,5	12,0	11,7
Tchad	-0,6	1,7	-2,2	12,5	14,5	12,3	9,9	11,0	11,2
CEMAC	-0,1	-2,0	-2,2	0,0	15,5	15,5	13,1	14,1	13,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

T12 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette extérieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév	2019	2020	2021 Prév
Cameroun	28,2	29,6	30,1	10,9	13,3	26,1	14,0	15,2	28,4
République centrafricaine	24,0	23,9	23,6	3,6	3,1	0,5	6,6	5,7	3,2
Congo	62,1	73,8	58,2	19,3	13,9	13,2	53,6	37,5	36,1
Gabon	37,1	43,5	40,3	10,3	29,7	22,7	19,0	53,0	51,7
Guinée Equatoriale	10,1	7,5	6,1	4,7	16,2	6,3	12,0	41,1	18,4
Tchad	25,1	25,9	25,9	7,8	10,3	10,3	16,5	13,6	19,2
CEMAC	32,1	34,3	31,9	10,6	17,1	17,3	20,3	28,7	31,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

5. MONNAIE ET CREDIT

Monnaie et crédit

L'évolution de la masse monétaire de la CEMAC et de ses contreparties, en glissement annuel, à fin mars 2021 a été marquée par :

- un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 48,6 %. Cette évolution résulterait de la contraction des avoirs extérieurs (- 37,8 %) consécutive aux transferts sortants hors CEMAC négatifs en net sur la période, et de la progression des engagements extérieurs du système monétaire (34,0 %), en raison principalement des financements extérieurs reçus du FMI, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ;
- une baisse des réserves de change à 4 070,6 milliards à fin mars 2021, contre 4 685,6 milliards un an plus tôt, lesquelles ont représenté environ 3,38 mois d'importations de biens et services. Le taux de couverture extérieure de la monnaie est passé de 60,0 % en mars 2020 à 59,90 % un an plus tard ;
- une expansion des créances nettes du système monétaire sur les États de la CEMAC de 40,3 % à 6 556,0 milliards, du fait des tirages effectués sur les fonds d'urgence de soutien à la lutte contre la COVID-19 fournis par le FMI et de l'intensification des émissions de titres publics par les États ;
- une hausse des crédits à l'économie à 8 380,0 milliards, après 7 785,6 milliards (+ 7,6 %), liée à la hausse des concours aux institutions financières non monétaires (1,0 point de pourcentage), aux entreprises publiques non financières (contribution de 2,4 points de pourcentage) et au secteur privé non financier (4,3 point de pourcentage) ;

En définitive, les **disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2)** se sont accrues de 10,4 % à 13 603,5 milliards à fin mars 2021, contre 12 324,2 milliards un an plus tôt. En termes de contributions, les créances nettes sur les États et les crédits à l'économie ont contribué à l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 15,3 points et 4,8 points. Les avoirs extérieurs nets ont contribué de l'ordre de - 11,3 points et les ressources non monétaires de - 1,6 point. Toutes les composantes ont contribué positivement à l'expansion de la masse monétaire, avec 2,4 points pour la monnaie fiduciaire, 3,8 points pour la monnaie scripturale et 4,2 points pour les dépôts à terme monétaires.

T13 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2020					2021					avr-21		
	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21		févr-21	mars-21
Avoirs extérieurs nets	2 909 186	3 048 288	2 843 512	2 576 278	2 347 206	2 397 380	2 171 901	2 079 790	1 823 357	1 663 093	1 641 343	1 469 831	1 646 743
dont BEAC	2 955 383	3 070 055	2 891 283	2 666 561	2 425 199	2 506 549	2 300 841	2 173 994	1 932 304	1 745 800	1 718 579	1 596 353	1 859 883
Créances nettes sur l'Etat	4 573 395	4 655 740	5 053 924	5 086 714	5 423 572	5 321 671	5 809 440	5 801 601	6 370 555	6 586 294	6 433 320	6 556 048	6 724 507
Crédits à l'économie	7 684 958	7 657 879	7 610 792	7 657 263	7 693 275	7 797 049	7 912 538	8 038 761	8 211 278	7 982 764	8 309 654	8 380 002	8 298 766
Crédits à court terme	4 478 460	4 466 122	4 403 090	4 460 381	4 470 250	4 407 449	4 457 984	4 552 762	4 634 214	4 570 998	4 673 865	4 684 183	4 613 673
Crédits à moyen terme	3 011 596	2 999 596	3 009 107	2 999 638	3 002 207	3 153 459	3 238 622	3 284 110	3 370 013	3 207 441	3 439 807	3 495 682	3 487 954
Crédits à long terme	194 902	192 161	198 595	197 244	220 818	236 141	215 932	201 889	207 051	204 325	195 982	200 137	197 139
Masse monétaire (M2)	12 452 043	12 554 871	12 699 256	12 739 813	12 779 864	12 831 462	13 007 864	13 084 246	13 532 526	13 412 151	13 455 689	13 603 541	13 869 071
Monnaie fiduciaire	2 791 835	2 825 188	2 815 010	2 873 942	2 859 944	2 866 479	2 916 493	2 968 894	3 157 270	3 033 388	3 017 850	3 081 981	3 156 174
Monnaie scripturale	6 136 837	6 189 757	6 342 064	6 290 318	6 325 935	6 374 950	6 453 576	6 434 679	6 509 404	6 545 801	6 533 317	6 536 987	6 698 154
Quasi-monnaie	3 523 371	3 539 926	3 542 182	3 575 553	3 593 985	3 590 033	3 637 795	3 680 673	3 865 852	3 832 962	3 904 522	3 984 573	4 014 743
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)	70,10	70,47	70,42	68,69	67,83	67,71	66,91	65,42	63,62	62,27	61,59	59,90	61,50

Source : BEAC

T14 : Evolution des agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)

CEMAC	2020					2021					avr-21		
	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21		févr-21	mars-21
Avoirs extérieurs nets		14,4 %	3,0 %	- 5,8 %	- 13,9 %	- 3,7 %	- 6,5 %	- 10,9 %	- 31,3 %	- 39,3 %	- 43,1 %	- 48,6 %	- 43,4 %
dont BEAC	16,8 %	14,8 %	1,2 %	- 3,1 %	- 12,2 %	- 2,0 %	- 5,0 %	- 10,8 %	- 28,9 %	- 38,1 %	- 41,3 %	- 44,3 %	- 37,1 %
Créances nettes sur l'Etat	19,4 %	20,7 %	32,4 %	28,4 %	35,6 %	29,6 %	35,7 %	32,8 %	43,9 %	46,6 %	45,2 %	40,2 %	47,0 %
Crédits à l'économie	0,4 %	0,5 %	- 0,4 %	0,5 %	- 0,2 %	1,5 %	2,3 %	3,5 %	5,1 %	2,0 %	7,1 %	7,6 %	8,0 %
Crédits à court terme	- 0,6 %	0,0 %	- 1,3 %	0,1 %	- 0,3 %	- 0,1 %	0,2 %	1,3 %	2,4 %	0,2 %	3,5 %	3,2 %	3,0 %
Crédits à moyen terme	1,8 %	1,4 %	0,7 %	0,9 %	- 0,9 %	2,6 %	4,8 %	6,7 %	9,1 %	4,8 %	12,7 %	14,4 %	15,8 %
Crédits à long terme	- 0,4 %	- 2,5 %	3,7 %	4,0 %	13,3 %	20,7 %	13,2 %	5,1 %	3,4 %	2,0 %	2,3 %	4,5 %	1,1 %
Masse monétaire (M2)	8,3 %	8,7 %	9,3 %	7,4 %	5,6 %	7,7 %	10,3 %	8,6 %	11,1 %	9,0 %	8,9 %	10,4 %	11,4 %
Monnaie fiduciaire	13,3 %	13,9 %	12,3 %	13,1 %	11,7 %	12,3 %	12,5 %	13,9 %	13,4 %	11,4 %	11,3 %	10,4 %	13,1 %
Monnaie scripturale	8,1 %	6,9 %	8,8 %	3,4 %	0,7 %	5,2 %	9,3 %	5,1 %	7,6 %	6,0 %	4,9 %	7,7 %	9,1 %
Quasi-monnaie	4,9 %	8,1 %	8,0 %	10,2 %	10,1 %	8,8 %	10,4 %	11,1 %	15,5 %	12,7 %	14,4 %	15,1 %	13,9 %
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)													
Avoirs extérieurs nets	3,2	3,4	0,7	- 1,3	- 3,1	- 0,8	- 1,3	- 2,1	- 6,8	- 8,8	- 10,1	- 11,3	- 10,1
Créances nettes sur l'Etat	6,4	6,9	10,6	9,5	11,8	10,2	13,0	11,9	15,9	17,0	16,2	15,3	17,3
Crédits à l'économie	0,2	0,3	- 0,2	0,3	- 0,1	1,0	1,5	2,3	3,2	1,3	4,4	4,8	4,9
Autres postes nets	- 1,6	- 1,9	- 1,8	- 1,1	- 2,9	- 2,7	- 2,9	- 3,5	- 1,3	- 0,6	- 1,7	1,6	- 0,7

Sur le marché monétaire de la CEMAC, il a été observé ce qui suit : i) une hausse de l'encours moyen mensuel des transactions interbancaires entre mai 2020 et mai 2021, qui s'est situé à 238,5 milliards (dont 131 milliards d'opérations de pension-livrée), contre 161,2 milliards (dont 77,6 milliards d'opérations de pension-livrée) ; ii) un TAMP à 7 jours des opérations en blanc inchangé à 3,56 % entre mai 2020 et mai 2021, et celui des opérations de pension-livrée sur la même période à 5,00 %.

Sur le marché des titres publics, entre mars 2020 et mars 2021, dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire, le marché des titres publics émis par adjudication s'est caractérisé par : (i) un dynamisme des opérations sur les marchés primaire et secondaire, (ii) une baisse des taux de couverture des émissions, et (iii) une augmentation des coûts des émissions, notamment des instruments longs particulièrement sollicités au cours de cette période

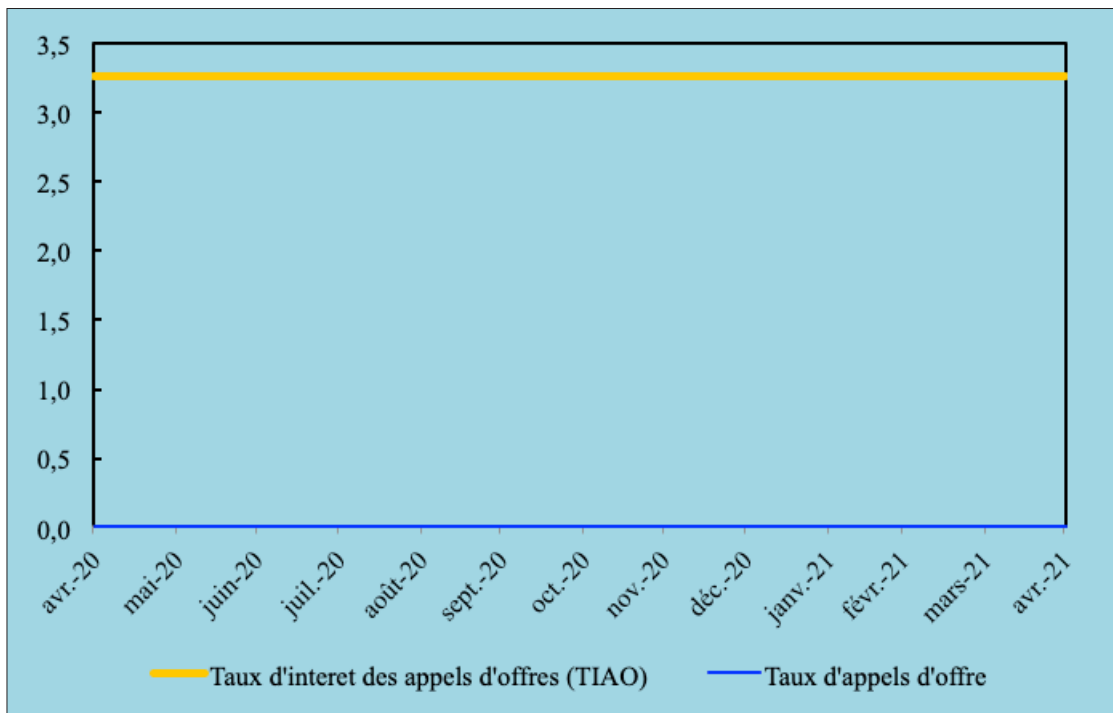
T15 : Taux directeurs de la BEAC

	2020												
	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juli-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	fev-21	Mars-21
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	4,82	4,76	5,26	5,20	4,71	4,40	4,08	3,79	4,68	4,56	4,00	3,50	4,50
Taux créditteur minimum (TCM)	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Taux d'intérêt de la zone Euro													
Taux d'appels d'offre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Facilité de dépôts	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50	- 0,50

* Les taux du marché monétaire sont les taux de fin de période

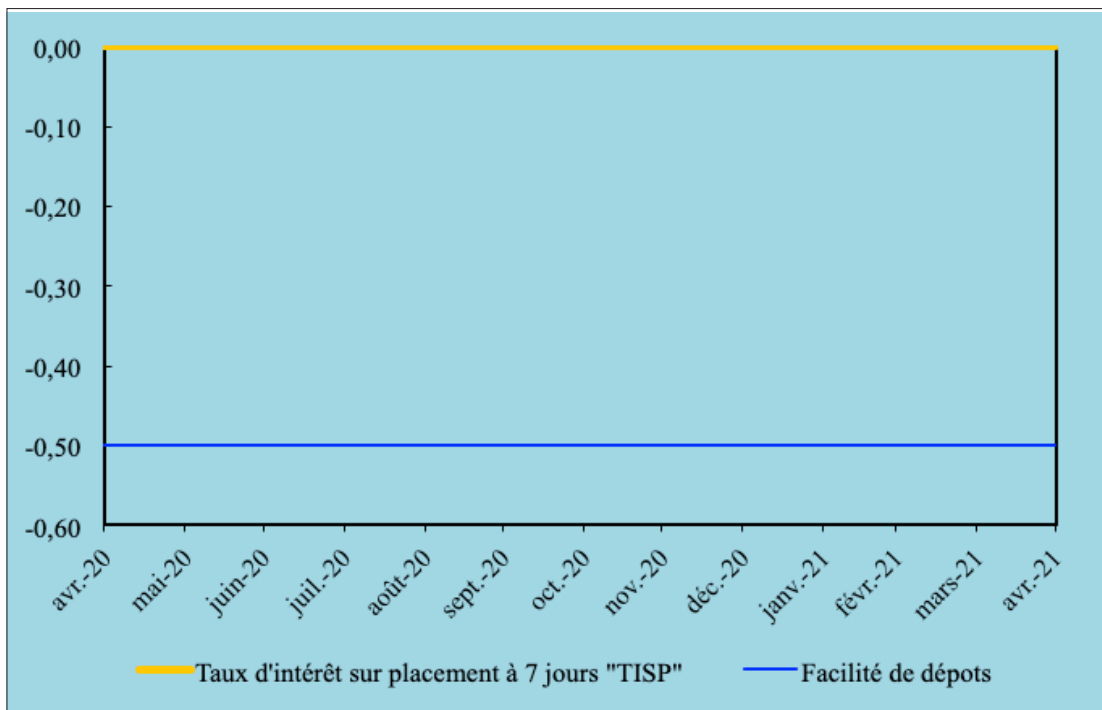
Source : BEAC

G21. Evolution comparée du TISP et du taux de la facilité de dépôts de la BCE



Source : BEAC et BCE

G22. Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE



Source : BEAC et BCE

6. Réserves des banques

Au cours des trois derniers mois, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC ont augmenté de 10,8 %, pour s'établir à 1 607,8 milliards en mai 2021. Ces réserves se sont situées à 1 451,1 milliards trois mois plus tôt (février 2021). Malgré cette progression, en lien avec la fragmentation du marché interbancaire, la demande des établissements de crédit en monnaie Centrale s'est accrue. Ainsi, dans son plan de riposte à la COVID-19, la BEAC a continué de soutenir la liquidité du système bancaire. En effet, au cours de la période sous-revue, l'encours moyen des injections de liquidité de la Banque Centrale a augmenté de 41,8 milliards, pour s'établir à 541 milliards en mai 2021. Ces concours sont constitués : (i) des avances au titre de l'opération principale d'injection de liquidité, dont le montant a progressé de 196 milliards à 250 milliards ; (ii) des crédits accordés au titre des opérations de maturité longue maintenus à 101 milliards entre les deux périodes ; (iii) de la facilité de prêt marginal dont le volume est passé de 177 milliards à 164,2 milliards ; et (iv) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement, profitant principalement à la BDEAC, pour 25,1 milliards, après 25,7 milliards.

Le volume des réserves obligatoires à constituer par les banques a augmenté de 27,5 milliards au cours de la période de référence pour s'établir à 792,8 milliards à fin mai 2021. Pour le mois de mai 2021, l'encours moyen des réserves libres (1 362,7 milliards) du système bancaire a représenté 174,2 % des réserves obligatoires à constituer, contre 195,6 % en mai 2020. Cependant, le nombre d'établissements de crédit en infraction aux règles de constitution des réserves obligatoires est demeuré à quatre entre les deux périodes.

T16 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

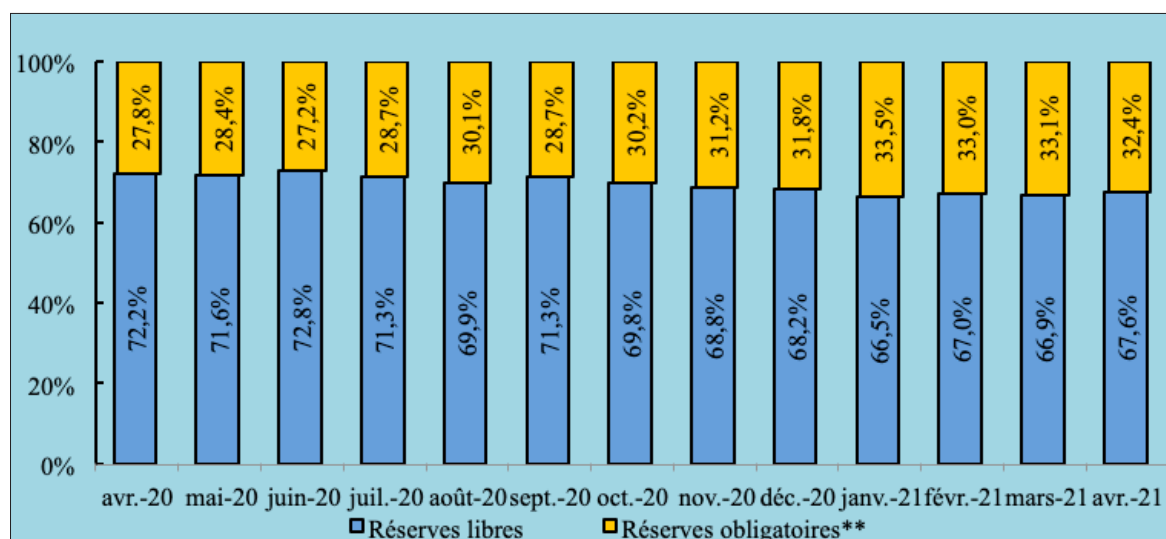
	2020				2021				avr-21				
	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20		déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Réserves totales*	2 524 610	2 513 820	2 631 530	2 518 978	2 406 983	2 524 184	2 421 468	2 351 767	2 335 068	2 270 991	2 251 220	2 304 237	2 366 987
Réserves libres	1 822 337	1 800 594	1 916 313	1 796 503	1 681 557	1 798 912	1 689 372	1 619 180	1 591 786	1 509 528	1 507 938	1 540 721	1 601 151
Réserves obligatoires**	702 273	713 226	715 217	722 475	725 426	725 272	732 096	732 587	743 282	761 463	743 282	763 516	765 836
Réserves / Dépôts	26,6%	26,3%	27,1%	25,9%	24,6%	25,7%	24,4%	23,6%	22,8%	22,2%	21,8%	22,2%	22,4%
Dépôts/ Crédits à l'économie	130,0%	131,3%	134,4%	133,4%	133,7%	132,3%	132,0%	131,1%	131,3%	135,2%	130,5%	130,4%	134,3%
Réserves/ Total bilan	17,1%	17,1%	17,9%	17,1%	16,4%	17,0%	16,0%	15,5%	15,0%	14,5%	14,2%	14,3%	14,6%
Réserves libres / Réserves Obligatoires	259,5%	252,5%	267,9%	248,7%	231,8%	248,0%	230,8%	221,0%	214,2%	198,2%	202,9%	201,8%	209,1%
Réserves libres / Crédits à l'économie	24,9%	24,7%	26,5%	24,7%	23,0%	24,3%	22,4%	21,3%	20,4%	19,9%	19,1%	19,4%	20,4%

Source : BEAC et BCE

*en millions de FCFA

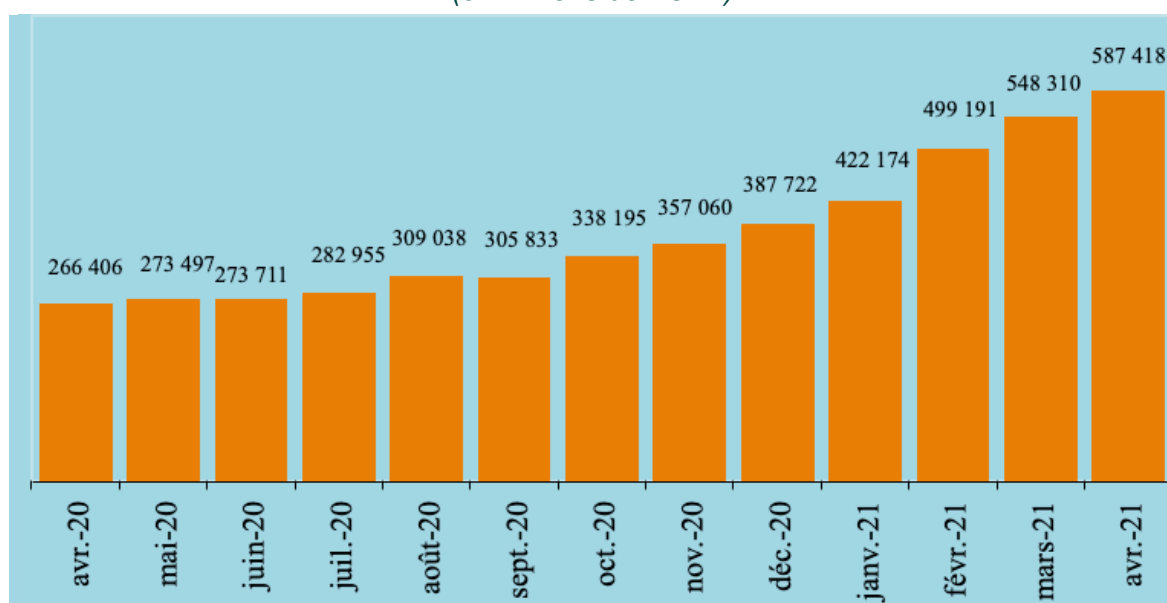
** Conformément à la Décision du CPM n°11/CPM/2018, les réserves obligatoires sont constituées depuis le 11 décembre 2017 sur le compte courant des établissements de crédit assujettis

G23. Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

G24. Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

7. Situation des réserves de change

Après avoir plongé à 3 686 milliards en mars dernier, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 4 137 milliards au 31 mai 2021, contre 4 951 milliards au 31 mai 2020 (- 16,43 %).

Conclusion

La croissance économique demeure suspendue à l'évolution de la crise sanitaire de la COVID-19 et à sa gestion. Dans certaines régions du monde, il a été observé une reprise de la croissance depuis le début de l'année, tandis que dans d'autres ses effets continuent de peser sur la reprise. En 2020, les impacts négatifs de cette crise dans la CEMAC, se sont matérialisés par: i) une dégradation de la croissance à - 1,7 %, contre 2,1 % en 2019 ; ii) un accroissement de l'inflation en moyenne annuel à 2,4 % à fin décembre 2020, contre 1,9 % en 2019 ; iii) un creusement du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, à - 2,9 % du PIB en 2020, contre - 0,1 % du PIB en 2019 ; iv) une dégradation du solde de la balance des transactions courantes - 4,8 % du PIB en 2020, contre 3,5 % du PIB en 2019 ; v) un déficit global de la balance des paiements à -2,9 % du PIB en 2020, contre un excédent correspondant à 0,2 % du PIB en 2019. L'inflation en moyenne annuelle s'est hissée à 2,7 % à fin mars 2021, contre 1,7 % un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 1,8 % à fin mars 2020 à 2,9 % un an plus tard. Les prévisions à court terme tablent sur une légère détente de l'inflation à fin juin 2021 par rapport à fin mars 2021. En effet, le taux d'inflation reviendrait à 2,4 % en moyenne annuelle et à 1,0 % en glissement annuel, contre respectivement 2,7 % et 2,9 % un trimestre plus tôt. Sous les effets de la crise sanitaire, la situation des finances publiques dans la CEMAC se dégraderait en 2021, impactant considérablement le niveau de l'activité. Cette situation serait exacerbée par la réduction des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, consécutive au recul des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, combinée à celle de la production dans les pays producteurs. Ainsi, le déficit du solde budgétaire base engagement, dons compris, se creuserait à 2,2 % en 2021, après - 2,0 % du PIB en 2020.

Le déficit extérieur courant, transferts publics inclus, se contracterait à 4,8 % du PIB (plutôt que 4,0 % du PIB prévu initialement), comme en 2020, en lien principalement avec l'amélioration des termes de l'échange de 34 %. La variation nulle du compte courant, en pourcentage du PIB, découlerait principalement d'une augmentation de l'apport des exportations pétrolières (3,4 points) et non pétrolières (0,8 point), neutralisée en partie par les balances des revenus (- 1,2 point) et des services (- 1,1 point).

Le déficit de la balance des paiements serait couvert par des financements exceptionnels de 130,4 milliards et une diminution des réserves officielles de 851,6 milliards, les faisant ainsi revenir à 3,59 mois d'importations en 2021 (au lieu de 3,72 mois d'importations de biens et services prévu initialement), contre 3,73 mois un an plus tôt.

L'évolution de la masse monétaire de la CEMAC et de ses contreparties, en glissement annuel, à fin décembre 2020 a été marquée par : un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 48,6 % ; une baisse des réserves de change à 4 070,6 milliards à fin mars 2021, contre 4 685,6 milliards un an plus tôt ; un léger repli du taux de couverture extérieure de la monnaie 59,90 %, après 60,0 % en mars 2020 ; une expansion des créances nettes du système monétaire sur les États de la CEMAC de 40,3 % à 6 556,0 milliards ; une hausse des crédits à l'économie à 8 380,0 milliards, après 7 785,6 milliards (+ 7,6 %) ; un accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) de 10,4 % à 13 603,5 milliards à fin mars 2021 contre 12 324,2 milliards un an plus tôt.

Pour l'année 2021, la mise à jour des prévisions macroéconomiques effectuées par les services de la BEAC au mois de juin 2021 table sur une situation macroéconomique plus reluisante qu'en 2020, avec comme performance des indicateurs macroéconomiques comme suit : i) un taux de croissance du PIB réel de + 1,6 % contre - 1,7 % en 2020, portée principalement par un rebond de la croissance non pétrolière, ii) une légère poussée des pressions inflationnistes à 2,7 % en 2021, contre 2,4 % un an plus tôt, iii) un accroissement du déficit du solde budgétaire base engagements, dons compris, de 2,0 % du PIB en 2020 à 2,2 % du PIB en 2021, et iv) une réduction du déficit du compte courant, de 5,4 % du PIB en 2020 à 5,2 % du PIB en 2021. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire croîtrait de 8,8 % tandis que les avoirs extérieurs nets chuteraient de 47,2 %, le taux de couverture extérieure de la monnaie se situerait à 66,2 % et les réserves de change reviendraient à 3,6 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2021, contre 3,7 mois en 2020.

II. EVALUATION DE L'IMPACT DES MESURES PRISES PAR LA BEAC POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19 ET STRATÉGIE DE SORTIE

Dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19 et des effets attendus de la chute des cours mondiaux du pétrole sur les économies de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) avait adopté une série de mesures dans son plan de riposte. Ces mesures, décidées au cours de ses sessions ordinaires de mars et juin 2020 puis extraordinaire de juillet 2020, ont été reconduites pour six mois à l'issue de la réunion ordinaire du CPM de décembre 2020.

Après un bref rappel des principales mesures prises dans le cadre de ce plan de riposte et de l'état de leur mise en œuvre (I), la présente note analyse l'impact de ces mesures, (II) et fait le point sur l'évolution de la pandémie et ses incidences sur les économies de la CEMAC, (III) avant de proposer les éléments de la stratégie de sortie des mesures accommodantes prises par la BEAC (IV).

I. Plan de riposte de la BEAC face à la crise covid-19 et état de mise en œuvre

Le plan de riposte de la BEAC contre la crise de la COVID-19 a été élaboré en deux phases. La première a porté sur l'assouplissement des conditions monétaires, visant à rassurer le secteur productif et les établissements de crédit, en particulier, du soutien de la BEAC au maintien de la chaîne de production dans un contexte caractérisé par de nombreuses incertitudes. A ce titre, les mesures suivantes ont été prises :

- *révision à la baisse des principaux taux d'intérêt de la BEAC.* A cet effet, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) a été réduit de 25 points de base, revenant de 3,50 % à 3,25 %. Le taux de la facilité de prêt marginal a, quant à lui, été réduit de 100 points de base, reculant de 6,00 % à 5,00 % ;
- *abandon des ponctions et relèvement du montant de liquidités à injecter sur le marché monétaire à XAF 500 milliards.* La Banque Centrale a ainsi porté le montant des injections de liquidité sur le marché monétaire de 240 milliards à 500 milliards et s'est engagée à relever ce montant en cas de besoin ;
- *élargissement de la gamme des effets privés admis comme collatéral des opérations de politique monétaire.* Les conditions d'éligibilité des créances privées à court terme admises comme collatéral des opérations de politique monétaire de la BEAC ont été assouplies ;
- *révision à la baisse des niveaux des décotes applicables aux effets publics et privés admis comme collatéral pour les opérations de refinancement à la BEAC.* Le CPM a acté une réduction de 800 points de base de l'ensemble de décotes applicables aux titres publics admis comme collatéral et suspendu pour une période de 6 mois toute révision à la hausse de celles-ci.

Cette première série de mesures a été complétée par **(i)** l'assouplissement des conditions d'émission des valeurs du Trésor (délais et calendriers d'émission) et **(ii)** la mise à la disposition de la

BDEAC d'une ligne de 90 milliards pour financer les projets d'investissements publics initiés par les Etats membres de la CEMAC, notamment dans le cadre des mesures de riposte face à la COVID-19.

La seconde phase a concerné les mesures d'intervention plus directes, destinées à soutenir durablement la liquidité du marché monétaire et à impacter plus spécifiquement les conditions de financement des Etats, sur le marché des titres publics, et du secteur productif. Ces mesures ont consisté en : (i) la réactivation des injections de liquidités de plus longue maturité sur le marché monétaire, avec la mise en adjudication d'une enveloppe de 150 milliards au titre de cette facilité ; et (ii) la mise en place de mesures directes d'intervention exceptionnelle sur le marché des titres publics, avec le programme de rachats de 600 milliards de titres publics sur le marché secondaire, à raison de 100 milliards par Etat dans la limite de leurs besoins de financement.

Au 31 mai 2021, toutes les mesures adoptées par le CPM dans la stratégie de riposte à la crise de la COVID-19 ont été mises en œuvre. Ainsi :

- le maintien à 250 milliards du montant mis en adjudication au titre de l'opération principale et les injections sur une maturité de 12 mois¹ ont porté l'encours des concours de la BEAC au système bancaire de 252,7 milliards au 31 mars 2020 à 588 milliards à fin mai 2021. Il y a lieu de préciser que les demandes des banques au titre des interventions hebdomadaires de la Banque Centrale sur le marché monétaire ont progressivement évolué, avec un taux de souscription passant de 13,1% à fin mars 2020 à 124,1% au 31 mai 2021, après un pic de 132,5 % observé au 23 mars 2021 ;
- la suspension des révisions à la hausse ainsi que la réduction de 800 points de base de toutes les décotes applicables aux titres publics émis dans la CEMAC admis comme collatéral aux opérations de politique monétaire de même que l'assouplissement des conditions d'éligibilité des créances privées à court terme, notamment en ce qui concerne les impayés, ont induit une augmentation des facultés d'avances disponibles de plus de 238,4 milliards sur le collatéral public et près de 22,9 milliards sur le collatéral privé. Ils sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2021. Ainsi, au 31 mai 2021, la faculté d'avances disponible des contreparties du marché monétaire est évaluée à XAF 2 566,1 milliards, largement au-dessus des besoins de refinancement du système bancaire ;
- à cette date, quatre pays (Cameroun, Congo, Gabon et Tchad) ont adhéré au programme de rachat des titres publics sur le marché secondaire. Au 31 mai 2021, le volume des titres déjà achetés par la BEAC s'élève à 215,6 milliards (Cameroun, 13,2 milliards ; Congo, 61,8 milliards ; Gabon, 77,7 milliards ; Tchad, 62,9 milliards). Il conviendrait de préciser que les conditions de mise en œuvre du programme de rachats ont été assouplies en mars 2021, notamment avec l'élargissement de l'éligibilité des titres aux BTA de 52 semaines et la réduction du seuil d'intervention de la BEAC à une souscription par les SVT d'au moins 10 % du montant mis en adjudication par ligne de titres contre 50% auparavant.

Il ressort de ce qui précède que les mesures adoptées par le CPM dans le cadre du plan de riposte de la BEAC à la COVID-19 ont été entièrement mises en œuvre.

¹ La BEAC avait proposé d'injecter 150 milliards à l'aide de cet instrument en trois opérations, à raison de 50 milliards par opération. Le taux de couverture des trois opérations est ressorti à 67,33%, soit un montant souscrit de XAF 101 milliards sur les 150 milliards mis en adjudication.

II. Evaluation de l'impact des mesures adoptées par la BEAC face à la crise covid-19

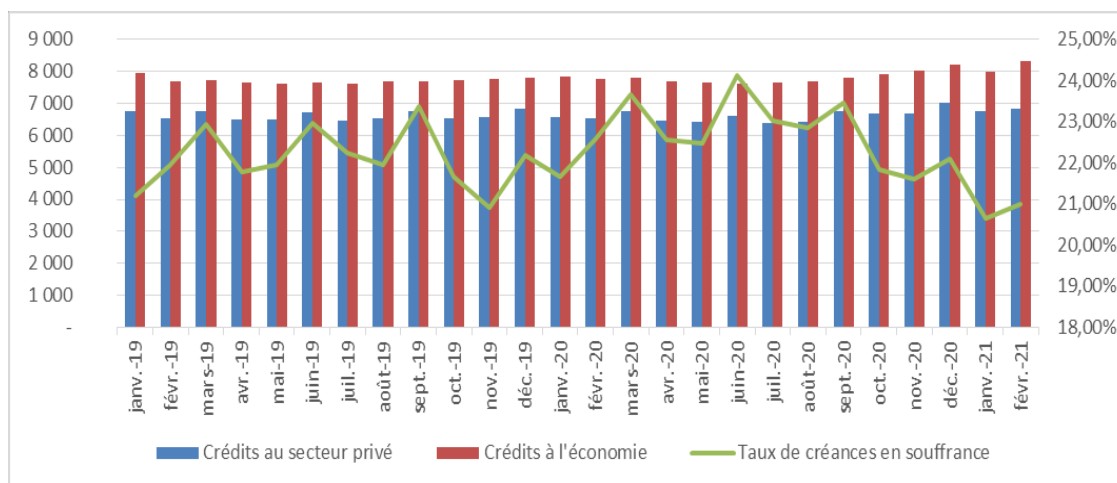
Les mesures d'assouplissement prises par la BEAC ont limité certains effets négatifs de la crise sanitaire, grâce à son soutien à la liquidité des banques ...

En 2020, les pays de la CEMAC ont enregistré une évolution négative de leur PIB réel (- 1,7 %, dont - 4,0 % pour le secteur pétrolier et - 1,1 % pour le secteur hors pétrole). Lors du CPM du 27 mars 2020, les prévisions tablaient sur un taux de croissance de - 3,7 %, dont - 1,9 % pour le secteur pétrolier et - 4,1 % pour le secteur hors pétrole. En particulier, le secteur non pétrolier a perdu au total 3,2 points de croissance entre 2019 et 2020 alors qu'en mars 2020 (au moment du CPM), cette perte potentielle était projetée à 6,1 points. Plusieurs facteurs extérieurs ainsi que les politiques économiques de riposte prises par les Etats et toutes les institutions communautaires (BEAC, BDEAC et COBAC) ont donc permis d'atténuer les retombées de la pandémie sur le secteur hors pétrole (gain de 2,9 points de croissance par rapport aux prévisions).

De manière spécifique, les mesures mises en œuvre par la BEAC en vue de renforcer l'offre de liquidité bancaire (injections de longue maturité de 150 milliards et injections hebdomadaires de 250 milliards) ont permis aux établissements de crédit d'apporter un relatif soutien à l'économie et de souscrire de manière conséquente aux titres publics. En effet :

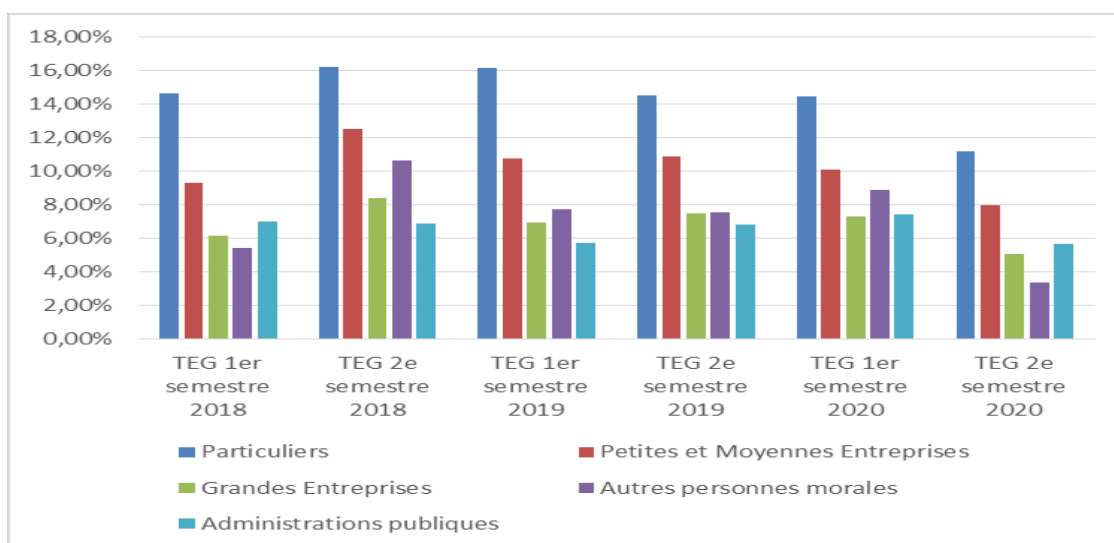
- malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19, le système bancaire de la CEMAC a globalement poursuivi son activité de financement de l'économie, l'encours des crédits à l'économie s'étant accru entre mars 2020 et février 2021, de 7 785,6 milliards à 8 309,6 milliards. Plus particulièrement, le financement du secteur privé a été maintenu avec un encours des crédits qui est passé de 6 557,7 milliards à 6 845,4 milliards sur la même période. Suite aux mesures d'allègement des règles de déclassement des crédits, prises, par la COBAC en juillet 2020, l'augmentation du soutien bancaire à l'économie n'a pas dégradé la qualité du portefeuille des établissements de crédit, qui s'est même légèrement améliorée à travers le repli du taux des prêts non performants de 22,2 % à fin décembre 2019 à 21,8 % au 31 mars 2021, avec un pic observé en juin 2020 (24,1%) ;

Graphique 1 : Évolution du crédit à l'économie et de la qualité de portefeuille du système bancaire (en milliards)



- le lancement des injections de liquidité sur des maturités de 12 mois, dont l'objectif était d'offrir au système bancaire des ressources adéquates pour financer les emplois longs contre l'engagement de ne pas réduire l'encours des crédits à l'économie durant toute la durée de l'opération, a globalement favorisé les crédits au secteur privé fournis par les banques ayant bénéficié des concours à longue maturité de la Banque Centrale. Ainsi, après une baisse observée entre mars et août 2020, l'encours de ces crédits s'est progressivement redressé pour s'établir à 3 020 milliards à fin mars 2021, niveau supérieur à celui enregistré au début de la crise (2 737 milliards) ;
- au 31 mai 2021, l'encours total des titres sur le marché des valeurs du Trésor était de 3 778,5 milliards, dont 3 405 milliards détenus par les banques, la BEAC ayant acquis 5,7% de ces titres dans le cadre du programme de rachat sur le marché secondaire. Par ailleurs, entre novembre 2020, date des premières opérations de rachat par la BEAC des titres publics sur le marché secondaire, et mai 2021, l'encours des titres s'est accru de 925,3 milliards. Ainsi, la mise en œuvre du programme de rachat aurait contribué à hauteur de 23,3 % à l'accroissement des ressources mobilisées par les Etats membres de la CEMAC sur ce marché ;
- l'assouplissement des conditions d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire et l'engagement pris par la Banque Centrale de renforcer son soutien, en tant que de besoin, a contribué à la baisse du coût du crédit bancaire dans la CEMAC au deuxième semestre de l'année 2020 (cf. graphique 2), aussi bien en glissement annuel qu'en variation semestrielle, comme le montre l'analyse des taux effectifs globaux. Ainsi, cette évolution a été favorisée par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment : (i) l'assouplissement des conditions d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, ayant rassuré les banques de la disponibilité des ressources à ses guichets et (ii) la sélectivité des clients par les établissements de crédit en rapport avec les incertitudes en période de crise, privilégiant les bonnes signatures pour lesquelles les bénéficiaires ont souvent une forte capacité de négociation des conditions des prêts sollicités.

Graphique 2 : Evolution des taux effectifs globaux dans la CEMAC
(en milliards)



Malgré leurs effets positifs, ces mesures d'assouplissement ont fragilisé la position extérieure de la Banque Centrale.

La pandémie de la COVID-19 a durement frappé les économies de la CEMAC en 2020 avec une baisse des réserves de change à 4 193,2 milliards en 2020 contre 4 348,3 milliards un an plus tôt, résultant de : i) la forte dégradation des termes de l'échange (-19,5 %), ii) la baisse plus prononcée des exportations des biens et services comparée à celle des importations, et iii) la chute des tirages à l'extérieur de 30,7 % à 1 159 milliards contre 1 671,7 milliards en 2019. Ces évolutions ont, entre autres, occasionné un recul des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale de 672,9 milliards (-1,3 % du PIB) en 2020. Cette chute aurait pu être plus importante si les pays de la CEMAC n'avaient pas bénéficié des allègements de dettes de 803,1 milliards. Dans le même temps, le taux de couverture extérieure de la monnaie est revenu de 67,1 % en 2019 à 64 % en 2020, contre un objectif de 70 % projeté en début d'année.

La politique monétaire conduite par la Banque Centrale à partir de mars 2020 aurait également contribué à la baisse des réserves de change à 4 193,2 milliards à fin 2020, contre 5 309,5 milliards initialement prévus, avant le déclenchement de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

En outre, en 2020, plus de 1 000 milliards ont été levés par les Trésors Publics sur le marché des titres publics de la CEMAC, pour financer de nombreux chantiers d'infrastructures et faire face aux dépenses imprévues induites par les multiples conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19. De la sorte, l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC a atteint 6,3 % du PIB, soit 3 255,2 milliards. Bien que positive pour l'approfondissement du marché financier de la sous-région et offrant une alternative au financement direct par la BEAC, l'intensification des émissions de titres publics a accentué la pression sur les réserves de change. En effet, les dépenses effectuées par les Etats se traduisent généralement par des importations des biens et services, compte tenu de la faible diversification du tissu productif de la CEMAC et du caractère extraverti des économies. De plus, ces ressources levées sur ce compartiment du marché monétaire ont pu également servir à honorer une partie du service de la dette extérieure et entraîner une érosion des réserves de change.

Enfin, malgré le dynamisme des transactions interbancaires au cours des dernières années, ce compartiment du marché monétaire reste fragmenté, ce qui se traduit par la poursuite des injections de liquidité par la Banque Centrale en faveur d'un système bancaire globalement en excédent de liquidité. La persistance de cette fragmentation du marché interbancaire est la conséquence, entre autres, du niveau élevé des créances en souffrance des banques en lien avec l'accumulation des arriérés intérieurs par les Etats dont l'exécution des plans de remboursement a été freinée par la crise sanitaire. Cette fragmentation s'est davantage renforcée avec la crise de la COVID-19 alors que les innovations introduites dans l'actuel cadre de mise en œuvre de la politique monétaire de la BEAC permettraient de la réduire avec un fort développement des opérations régionales et intergroupes bancaires. Dans ce contexte, certaines banques préfèrent encore conserver leurs réserves oisives dans leurs comptes courants à la Banque Centrale sans rémunération (taux de facilité de dépôt à 0 %) au lieu de les placer sur le marché interbancaire.

I. Evaluation de l'évolution de la pandémie de covid-19 et incidences sur les économies de la cemac

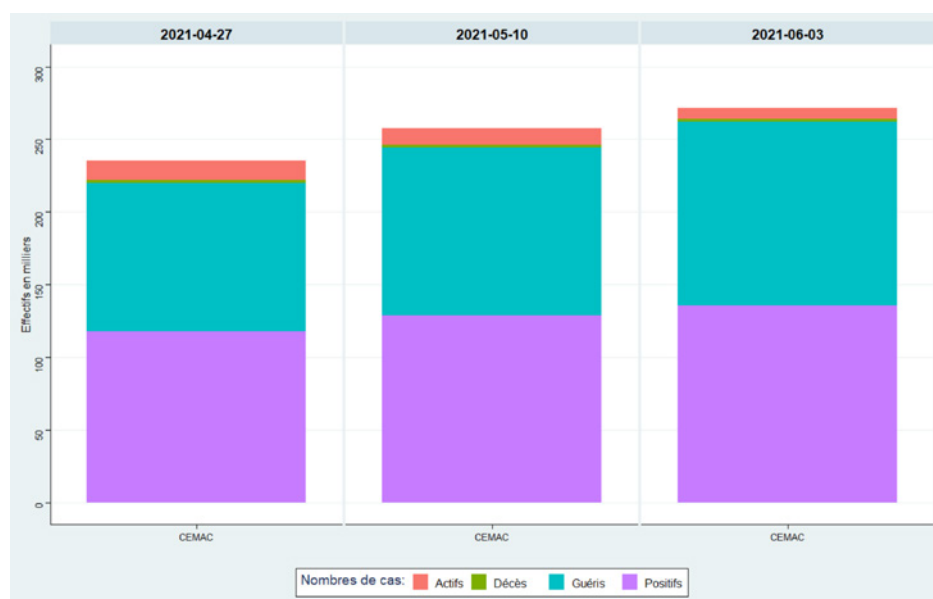
Les statistiques sur l'évolution de la pandémie dans la CEMAC montrent que la COVID-19 continue de progresser, bien qu'à un rythme plus faible (voir graphique 3 ci-dessous).

Après avoir connu, pour la plupart, une deuxième vague de la pandémie de COVID-19 au cours du premier trimestre 2021, les pays de la CEMAC ont récemment enregistré une décroissance du nombre de cas et de décès, concomitante à celle du taux de positivité des tests PCR, comme le montrent les graphiques 1 et 2 ci-dessous. En effet, entre le 10 mai et le 3 juin 2021, soit 3,4 semaines, les pays de la CEMAC ont enregistré 7 031 nouvelles contaminations et 46 décès, contre 10 971 nouvelles contaminations et 290 décès deux semaines auparavant (entre le 27 avril et le 10 mai 2021).

En conclusion, les données actuelles confirment que la pandémie de COVID-19 se poursuit dans la CEMAC, bien qu'à un rythme plus modéré. Pour l'instant, les pays de la Sous-région ne sont pas à l'abri d'une troisième vague de la pandémie, au vu des retards observés dans le déploiement des campagnes de vaccination.

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la vigilance doit rester de mise, avec l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19, pour éviter une 3^{ème} vague qui ne manquerait pas de survenir si le respect des mesures barrières n'est pas renforcé et surtout, en l'absence d'une accélération de l'introduction du vaccin anti-Covid-19 (domaine dans lequel les pays de la CEMAC enregistrent un important retard par rapport aux autres pays du continent, au vu des statistiques du tableau 1 ci-dessous), y compris de la mobilisation des ressources et de la communication.

Graphique 3 : Situation de la COVID-19 dans la CEMAC entre avril et juin 2021



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/#countries/BEAC>

Tableau 1 : Etat de suivi de l'évolution de la COVID-19 et répartition dans la CEMAC au 03 juin 2021

Situation au 27 avril 2021	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	GE	Tchad	CEMAC
Population en millions	28,4	5,8	4,8	2,4	1,4	15,7	58,5
Cas Positifs	65 998	6 224	10 678	22 568	7 559	4 772	117 799
Cas guéris	57 821	5 112	8 208	19 173	7 097	4 399	101 810
Cas de décès	991	85	144	138	107	169	1 634
Cas actifs	7 186	1 027	2 326	3 257	355	204	14 355
Situation au 10 mai 2021							
Cas Positifs	74 946	6 674	11 147	23 432	7 694	4 877	128 770
Cas guéris	70 497	5 112	8 208	19 944	7 279	4 649	115 689
Cas de décès	1 257	93	148	143	112	171	1 924
Cas actifs	3 192	1 469	2 791	3 345	303	57	11 157
Situation au 3 juin 2021							
Cas Positifs	78 929	7 091	11 845	24 429	8 572	4 935	135 801
Cas guéris	73 974	6 859	10 591	22 118	8 189	4 747	126 478
Cas de décès	1 275	98	154	152	118	173	1 970
Cas actifs	3 680	134	1 100	2 159	265	15	7 353
Nouveaux cas entre le 27 avril et le 10 mai 2021 (2 semaines)							
Cas Positifs	8 948	450	469	864	135	105	10 971
Cas guéris	12 676	0	0	771	182	250	13 879
Cas de décès	266	8	4	5	5	2	290
Nouveaux entre le 10 mai et le 3 juin 2021 (3,4 semaines)							
Cas Positifs	3 983	417	698	997	878	58	7 031
Cas guéris	3 477	1 747	2 383	2 174	910	98	10 789
Cas de décès	18	5	6	9	6	2	46

Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/#countries>

Tableau 2 : Situation des vaccins Covid-19 reçus et administrés au 26 mai 2021

	Doses reçues	Doses administrées	Pourcentage de doses administrées	Pourcentage de la population	Date de lancement de la campagne de vaccination
Cameroun	591 200	60 066	10,2 %	0,21 %	12 avril 2021
Centrafrique	115 000	667	0,6 %	0,01 %	19 avril 2021
Congo	151 220	ND	ND	ND	23 mars 2021
Gabon	400 000	17 272	4,3 %	0,72 %	23 mars 2021
Guinée Equatoriale	300 000	192 967	64,3 %	13,78 %	12 février 2021
Tchad	-	-	0,0 %	0,00 %	
TOTAL CEMAC	1 557 420	270 972	17,4 %	0,46 %	
TOTAL AFRIQUE	43 497 970	27 820 334	64,0 %	2,08 %	

Source : OMS

La persistance de la crise sanitaire et les retards enregistrés dans le déploiement des campagnes de vaccination engendrent d'importantes incertitudes sur les prévisions macroéconomiques de la CEMAC, qui se sont récemment traduites par la révision à la baisse des prévisions établies en début 2021 (voir tableau 2). Les indicateurs de stabilité extérieure de la monnaie seraient cependant en hausse, du fait essentiellement de la prise en compte des nouvelles allocations de DTS, récemment décidées par le FMI, qui permettrait aux pays de la CEMAC de bénéficier d'une enveloppe globale de 1 062,8 millions de DTS, équivalant à 832,1 milliards d'ici le troisième trimestre 2021. Il apparaît donc que l'impact économique de la pandémie risque de durer et d'affecter le potentiel de croissance à long terme de la CEMAC.

Tableau 3 : Ecart des prévisions de croissance élaborées par les services de la BEAC

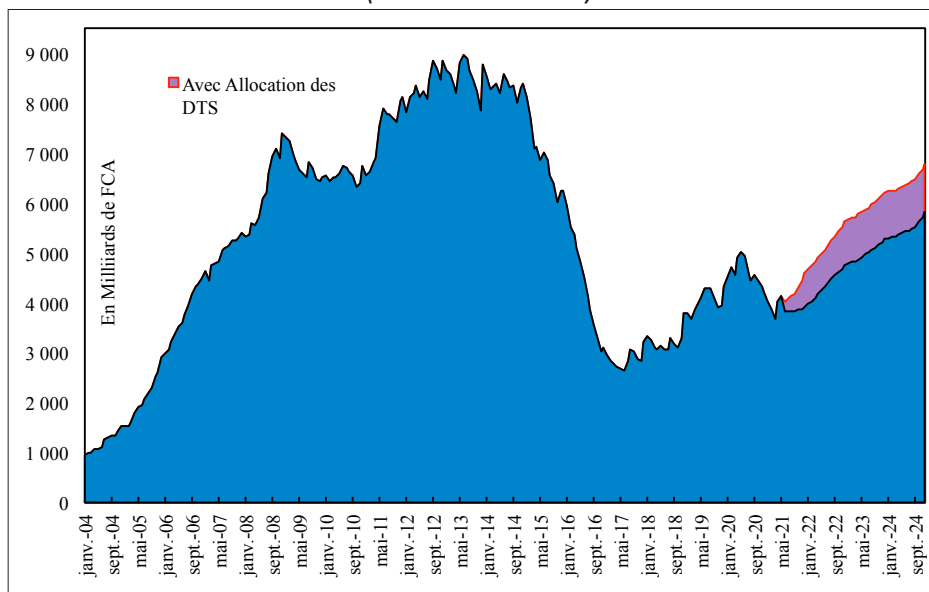
	2021	2022	2023	2024
Programmation monétaire initiale				
PIB Global	1,9	2,7	2,7	3,4
PIB secteur pétrolier	-1,1	- 3,6	- 4,4	- 0,6
PIB secteur non pétrolier	2,7	4,2	4,2	4,2
Taux de couverture extérieur de la monnaie	65,0	69,6	72,5	79,2
Réserves en mois d'importations de B&S	3,7	4,3	4,7	5,4
Programmation monétaire révisée (juin 2021)				
PIB Global	1,6	2,7	2,2	2,9
PIB secteur pétrolier	- 3,6	2,5	-4,1	- 1,8
PIB secteur non pétrolier	2,8	2,7	3,6	3,9
Taux de couverture extérieur de la monnaie	66,2	73,2	78,4	83,4
Réserves en mois d'importations de B&S	3,59	4,28	4,6	4,8
Ecart de prévision				
PIB Global	- 0,4	0,0	-0,5	- 0,5
PIB secteur pétrolier	- 2,6	6,0	0,3	- 1,2
PIB secteur non pétrolier	0,2	- 1,4	-0,6	- 0,3
Taux de couverture extérieur de la monnaie (avec allocation DTS) en %	1,2	3,6	5,9	4,2
Réserves en mois d'importations de B&S	- 0,1	0,0	-0,1	- 0,7
Taux de couverture extérieur de la monnaie (sans allocation DTS) en %	- 4,7	- 2,7	-0,8	- 2,9
Réserves en mois d'importations de B&S (sans allocation DTS)	- 0,68	- 0,63	-0,82	- 1,35

Source : BEAC

Les incertitudes ci-dessus sont par ailleurs renforcées par la forte diminution des réserves de change entre juin 2020 et mars 2021, période au cours de laquelle elles sont revenues de 4 905,2 milliards à 3 854,3 milliards, se situant légèrement au-dessus du seuil de 3 mois d'importations de biens et services. Il y a lieu de signaler que concomitamment à la baisse des réserves de change pendant cette période (cf. graphique 4), les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, se sont situés à 2,2 milliards d'euros, largement en deçà de la cible de 3,7 milliards d'euros² initialement convenue avec le FMI, pour le premier semestre 2021.

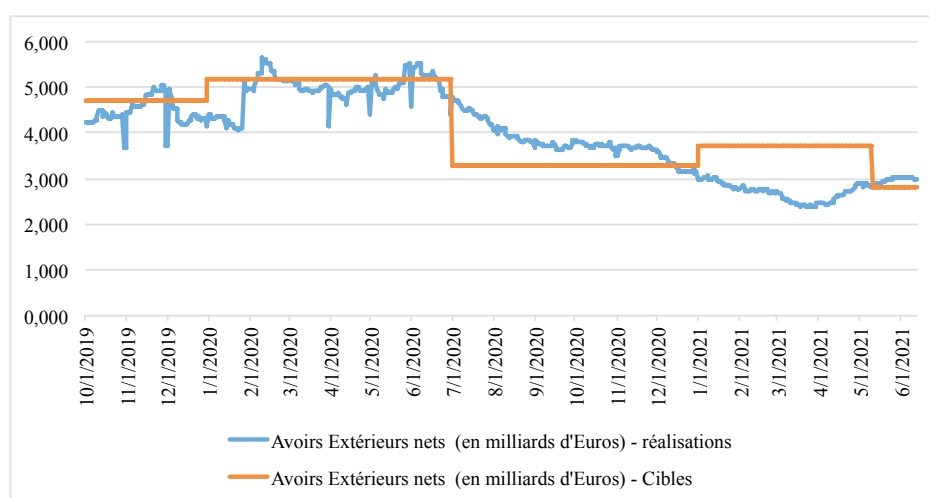
² A l'issue des missions de sauvegarde du FMI auprès des institutions de la CEMAC du 29 avril au 11 mai 2021, la cible des avoirs extérieurs nets de la BEAC a été ramenée à 2,8 milliards d'euros en juin 2021.

Graphique 4 : Evolution mensuelle des réserves de change de la Zone de janvier 2004 à mai 2021 et prévisions de juin 2021 à décembre 2024 (en millions FCFA)



Source : BEAC

Graphique 5 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC (en milliards d'euros)



Source : BEAC

Au regard des données précédentes, il peut être conclu que malgré le ralentissement observé au cours des dernières semaines, la pandémie de COVID-19 persiste et continuerait d'exiger des Etats de poursuivre leurs dépenses de riposte avec en partie le soutien de la Banque Centrale.

Face aux incertitudes ci-dessus et à la baisse des réserves de change jusqu'en mars 2021, qui sont tous deux des facteurs de risques importants pour la stabilité externe de la monnaie, le Gouverneur de la BEAC s'est dit prêt à proposer au Comité de Politique Monétaire, dans le cadre de la lettre d'appui aux programmes économiques et financiers nationaux, adressée à la Directrice

Générale du FMI, le resserrement de la politique monétaire de la BEAC pour soutenir l'accumulation des réserves, si la position du secteur extérieur se détériorait après le rebond enregistré à partir d'avril 2021 et confirmé par les prévisions à moyen terme. Dans ce cas, la BEAC se verrait obligée de donner une nouvelle orientation à sa politique monétaire. Avant d'envisager une telle démarche, il importe, au vu des perspectives de redressement de la situation économique et financière de la CEMAC, d'analyser les conditions dans lesquelles la BEAC pourrait suspendre les mesures accommodantes prises en 2020, pour soutenir la lutte contre la Covid-19, et revenir à une politique monétaire basée sur l'évolution des FALB.

I. Stratégie de sortie des mesures prises par la BEAC

Le CPM, réuni en sa session ordinaire du 28 juin 2021, a pris connaissance de l'évaluation des mesures adoptées depuis mars 2020 pour faire face à la crise de la COVID-19. Tenant compte de la persistance de la pandémie de COVID-19 dans la CEMAC et de la nécessaire préservation de la stabilité extérieure de la monnaie, le CPM a décidé d'ajuster l'orientation de la politique monétaire mise en œuvre depuis mars 2020, en soutien à l'économie.

Ces ajustements ont consisté d'une part, au maintien de certaines mesures, et d'autre part, en la suspension ou la prise de nouvelles mesures. Les mesures maintenues se sont rapporté : i) à l'en-cours des injections de liquidité à 250 milliards ; ii) aux opérations d'injection de liquidité de longue maturité (12 mois maximum) en faveur des banques en besoin de liquidité ; et iii) aux taux d'intérêt de la Banque Centrale, comme mentionnés plus haut. La mesure suspendue a quant à elle porté sur les réaménagements des conditions d'éligibilité des garanties aux opérations de refinancement de la BEAC adoptés lors de sa session du 24 juin 2020.

La mesure nouvelle a enfin porté sur la réactivation des reprises de liquidité via des opérations de maturité longue (1 mois) ciblant les établissements de crédit en excédent de liquidité et désirant faire des placements à la BEAC. Ces opérations seront conduites à un taux fixe indexé au TIAO. Pour mémoire, le programme de rachats des titres publics sur le marché secondaire arrivera à son terme à fin août 2021.

Pour les mois à venir, la BEAC continuera d'orienter sa politique monétaire afin d'assurer : i) la stabilité interne de la monnaie conformément à l'objectif sous-régional d'un taux d'inflation en moyenne annuelle inférieur à 3 % ; et ii) la stabilité externe de la monnaie évaluée sur la base du taux de couverture extérieure de la monnaie (objectif d'au moins 60%) et d'un niveau de réserves de changes en mois d'importations des biens et services suffisant (objectif d'au moins 3 mois).

Ainsi, sur base des éléments déclencheurs ci-après, la BEAC convoquera un CPM extraordinaire afin de resserrer sa politique monétaire : i) un taux de couverture extérieure de la monnaie inférieur à 60 % pendant trois mois consécutifs avec le risque que le taux prévisionnel de couverture extérieure de la monnaie pour l'année en cours soit aussi inférieur à 60 %, ii) un niveau prévisionnel des réserves en mois d'importations de biens et services inférieur à 3 mois pour l'année en cours et iii) un taux d'inflation global en moyenne annuelle supérieur à 3 % pendant trois mois consécutifs avec le risque que le taux d'inflation prévisionnel sur les huit trimestres à venir soit aussi supérieur à 3 %.

Par ailleurs, avec la fin de la pandémie et si les perspectives macroéconomiques sont bonnes, la BEAC reviendrait à une politique monétaire centrée sur les FALB comme avant la crise COVID-19, avec notamment la reprise des ponctions de liquidité et un relèvement progressif du TIAO.

Mise en page et impression :

SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC

736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun

Téléphone : (237) 22 23 40 30/60

Fax : (237) 22 23 33 29/50

E-mail : beac@beac.int

Site web : www.beac.int